

Par-delà le changement climatique, les représentations du changement environnemental : le poids de la tension entre filière et territoire dans les secteurs pastoral et viticole en Aquitaine

Marion Charbonneau, Gaëlle Deletraz and Julien Rebotier

Volume 16, Number 3, December 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1039991ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Charbonneau, M., Deletraz, G. & Rebotier, J. (2016). Par-delà le changement climatique, les représentations du changement environnemental : le poids de la tension entre filière et territoire dans les secteurs pastoral et viticole en Aquitaine. *VertigO*, 16(3).

Article abstract

In the face of growing concerns linked to climate issue in both the scientific and the political arenas, this contribution addresses the meaning and scope of environmental change for different actors involved in pastoral and wine production sectors in the Aquitaine region of France. It states that the representations of environmental change are closely linked to the specificities of agricultural sectors, the kind of professional activities (such as farming, technics, administration, among others), and the levels of intervention (from the European to the local scale). The paper compares the discourses of different actors in both production sectors. It builds on both computer-assisted and manual analysis of discourses collected during focus-groups. Drawing on a strong thematic research and a didactic presentation of the methodology, a critical epistemological statement allows addressing the apparently normal scientific demonstration process. The latter appears to be a current and conventional process in research activities, implying posterior rearrangements that are not always made visible. Results show at last how important the regulatory dimension of environmental change can be for all actors. Climatic aspects remain a marginal concern, especially in the pastoral sector. Additionally, the study critically engages with the main drivers through which public action is implemented in agriculture. Indeed, the paper stresses how relevant the organization of the productive sectors is (be it a local and place-based organization – pastoral sector ; or a more institutional and vertical one – wine production sector) in framing representations and strategies linked with environmental change.

Par-delà le changement climatique, les représentations du changement environnemental : le poids de la tension entre filière et territoire dans les secteurs pastoral et viticole en Aquitaine

Marion Charbonneau, Gaëlle Deletraz et Julien Rebotier

Introduction

- ¹ La question du changement environnemental ne cesse d'interpeler la géographie, sur fond de division disciplinaire (physique/humaine). Certains géographes conditionnent les études environnementales à la connaissance du milieu (souvent entendu comme milieu physique). D'autres critiquent l'incapacité d'une partie de la discipline à considérer le changement environnemental comme une question politique et de société. Cette tension est par exemple illustrée par le colloque « Géographie, écologie, politique : un climat de changement »¹ tenu en 2012, dont les actes choisis sont parus récemment (Chartier et Rodary, 2016), et qui répond à l'ouvrage *Le ciel ne va pas nous tomber sur la tête*, co-signé par « 15 grands scientifiques géographes » (Brunel et Pitte, 2010). Cette controverse émerge aussi dans le champ de l'écologie politique, lorsqu'une approche écologique s'oppose à une approche politique (Vayda et Walters, 1999). C'est enfin ce même différend qui transparaît dans le registre opérationnel de la gestion des risques, toujours dominé par des approches techniques et aléa-centrées (Reghezza-Zitt, 2015 ; Metzger et Robert, 2015), alors même que la littérature scientifique, depuis plusieurs décennies, est pléthorique sur les limites de telles approches par trop exclusives (O'Keefe *et al.*, 1976 ; Pigeon, 2005).

- 2 Depuis le tournant des années 2000, on assiste à une montée en puissance de la question climatique dans la sphère publique (opinions et politiques) comme dans la recherche (Dahan Dalmedico, 2007). Le réchauffement climatique, le changement climatique, ou encore le changement global n'échappent pas au formatage physique et technique déjà repéré pour la question du climat (Demeritt, 2001). La notion d'adaptation ré-émerge quant à elle durant la première décennie du 21^e siècle (Simonet, 2009) comme une catégorie de l'analyse et de l'action à même de répondre au contexte problématique du moment. Mais là encore, son usage s'inscrit dans une perspective très majoritairement fonctionnelle et technique au regard de la littérature spécialisée (Bassett et Fogelman, 2013).
- 3 D'un point de vue de sciences sociales, si l'on part des sociétés et de leur territoire comme objet central pour la recherche, on retrouve deux grandes perspectives dans la façon de considérer l'adaptation (*Sud-Ouest Européen*, 2014) : La première domine souvent parmi les bailleurs et commanditaires intéressés par une recherche dite utile. Il s'agit de comprendre les facteurs de réussite ou d'échec d'une politique, l'écart entre une initiative prévue et ce qui est mis en place, ou encore ce qui motive le choix des individus et des groupes. Shove (2010) reprend « l'ABC » de ces préoccupations (pour le sigle en anglais – *Attitude, Behaviour, Choice*), c.-à-d. l'attention exclusive portée aux attitudes, aux comportements et aux choix. Castree *et al.* (2014) repèrent quant à eux un courant de recherche en adéquation avec des impératifs fonctionnels et techniques : le courant des *Environmental Social Sciences*.
- 4 La deuxième perspective est plus tirée par la connaissance que par l'action (le quoi et le pourquoi, plus que le comment). Elle renoue avec une compréhension de l'adaptation qui a historiquement marqué la géographie (Garcia, 2015 ; Soubeyran, dans Lévy et Lussault, 2003 : 44-45 ; Berdoulay, 1981), comme la manifestation des multiples façons, constamment actualisées, qu'ont les sociétés d'habiter le monde. Cette perspective vise à comprendre plus généralement ce que recouvre le changement environnemental (pas seulement en lien avec le seul milieu naturel), et pour qui. Elle est ouverte à la plurifactorialité de la question environnementale et prend en compte les différents éléments constitutifs du contexte (social, territorial et politique) en appréhendant leur poids et leurs implications. De quoi ces éléments sont-ils porteurs ? Quels sens prennent-ils, dans quelles conditions et avec quelles implications ? Cette deuxième perspective cherche à rendre compte de la diversité (voire des contradictions) du terrain (Löwbrand *et al.*, 2015), tout en s'affranchissant des (ou plutôt en reconnaissant les) cadrages préalables à la recherche sur l'environnement (Shove, 2010). Par des faits autant que par les discours, le changement environnemental se manifeste de façon plurielle, pèse différemment sur les façons d'habiter le monde, et recouvre par conséquent des représentations variées.
- 5 La réflexion que nous présentons s'inscrit dans la deuxième perspective. Elle relève des travaux du programme Changement environnemental et stratégies d'adaptation en Région (CESAR) mené en Aquitaine (France), sur les stratégies d'adaptation aux changements climatiques. À l'échelle nationale, les recherches sur l'adaptation centrées sur des aspects techniques et fonctionnels sont déjà nombreuses (Soussana, 2013), alors que d'autres documentent finement la mise en place des stratégies sur les territoires, et parmi les pouvoirs publics locaux (Bertrand et Rocher, 2013 ; *Sud-Ouest Européen*, 2014). Dans le cas Aquitain, le programme CESAR a montré les télescopages récurrents entre une action publique descendante et la pluralité des expériences ou des idées portées par les

acteurs de terrain, ou encore les exigences réglementaires et opérationnelles qui rendent difficile la reconnaissance des spécificités territoriales, et inéluctable une forme de non-rencontre (Rebotier, 2013). Ainsi, malgré les possibilités qu'offre la notion d'adaptation, tant pour la compréhension que pour l'action (Rebotier et Audouit, 2015 ; Simonet, 2016), l'application de stratégies locales reste difficile, tout comme l'appropriation d'une telle notion. Elle l'est d'autant plus lorsqu'il s'agit d'acteurs qui ne sont pas tenus d'observer l'institutionnalisation réglementaire de l'adaptation (Arribet, 2013) que véhicule le dispositif du Grenelle de l'environnement² (à travers les plans climat-énergie territoriaux, les diagnostics carbone, les fiches-action, etc.). Le terrain a montré combien c'était la question du changement environnemental, plus que celle de l'adaptation, qui faisait sens parmi les acteurs du territoire (pas seulement les élus ou les techniciens des collectivités), et en particulier dans le secteur agricole. Le questionnement du programme CESAR a donc évolué vers les représentations (entendues comme la « *présentation de quelque chose à l'esprit* », Brunet *et al.*, 1992) du changement environnemental. Partant de l'idée que mieux saisir les manières de voir et de faire des acteurs locaux pourrait contribuer à renseigner les formes et le contenu de l'action publique, nous avons cherché à interroger ces modalités d'appréciation par différents professionnels du secteur agricole. Comment ces acteurs locaux évaluent-ils le changement environnemental ? Et en quels termes ?

- 6 Il s'est agi d'abord d'identifier les représentations dont les acteurs locaux font preuve à l'endroit du changement environnemental avant de chercher à expliquer cette multiplicité à la lumière de certaines caractéristiques des acteurs. L'hypothèse première postulait que les représentations des agents d'encadrement (techniciens agricoles et agents administratifs) étaient plus proches, entre elles, que de celles des producteurs. Mais la collecte et le début de l'analyse ont fait évoluer hypothèse et traitement des données. On a alors vérifié que, bien plus que le type d'acteurs considéré, c'est la structuration des activités agricoles en une filière puissante qui était significative pour comprendre les différences de représentations et de stratégies liées au changement environnemental.
- 7 L'élaboration et la formalisation de ces résultats recouvrent un double intérêt thématique et épistémologique. Le premier permet de préciser un rapport au changement environnemental plus fin que postulé au départ de la recherche. Le deuxième permet de rendre visibles les étapes d'une démarche scientifique alors plus erratique que linéaire. Si chacun de ces deux points peut être présenté isolément, leur exposition conjointe en renforce la légitimité et la pertinence. Cet article poursuit donc un double intérêt et comporte quatre sections. La première présente la démarche méthodologique construite dans un ajustement constant avec la thématique de recherche. Cette section, très didactique, est relativement étoffée dans la mesure où nous avons souhaité expliciter clairement notre cheminement, en particulier notre posture générale, mais aussi les outils utilisés et les étapes de la récolte des données, du traitement et de l'analyse. La deuxième section, plus thématique, présente les traits saillants des représentations du changement environnemental pour les professionnels des secteurs agricoles choisis. La troisième section synthétise les éléments qui permettent de penser que l'organisation des secteurs productifs (en filière/en territoire) conditionne les représentations et stratégies liées au changement environnemental bien plus que le statut de producteur ou d'agent d'encadrement. Ces résultats débouchent ainsi sur une question originale, à la portée différente, et présentée à l'occasion de la section finale de discussion, qui consiste à reconsidérer les formes et leviers de l'action publique dans le domaine.

Quelle place au changement environnemental dans les filières d'élevage et vitivinicole en Aquitaine ? Une méthodologie et des hypothèses co-construites

- 8 Dans les recherches centrées sur l'analyse de discours, les chercheurs utilisent généralement des méthodes inductives sans les nommer, ni les expliciter. Ce manque de formalisation constitue d'ailleurs la raison première des critiques qui leur sont adressées (Normand, 2014 : 12). Nous avons donc souhaité rendre plus transparent notre cheminement mêlant démarche inductive et déductive. Il ne s'agit pas ici d'être exhaustif, mais plutôt d'éclairer à la fois notre posture et notre démarche de recherche.

La démarche globale, entre inductif et déductif

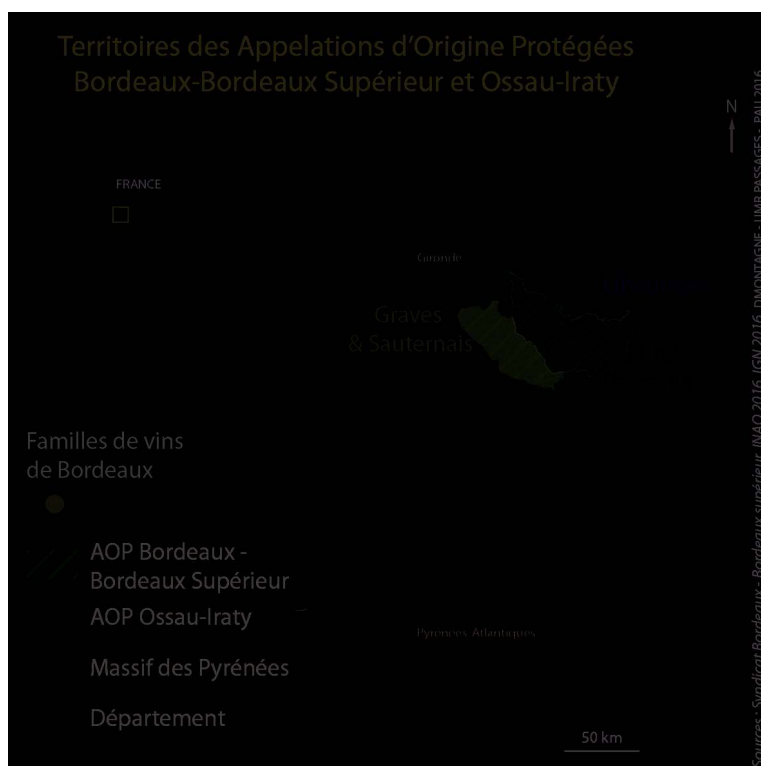
- 9 Dans le domaine des sciences, les approches inductives nagent à contre-courant des démarches fondées sur le raisonnement hypothético-déductif qui prévalent dans la très grande majorité des champs de recherche et qui reposent souvent, en sciences sociales, sur une restitution *a posteriori* du processus de construction de la connaissance. Il s'agit là d'une façon de répondre aux canons de sciences positives à l'épistémologie expérimentale, pour lesquelles les théories sont réfutables, et les expériences reproductibles (Popper, 1973). Pourtant, dans la pratique, l'induction à visée exploratoire, permettant d'interpréter les données issues du terrain sans y plaquer des attentes préexistantes liées à la formulation d'hypothèse, est souvent tout à fait complémentaire de recherches déductives qui visent - dans un deuxième temps - la confirmation de résultats. C'est le cas de notre démarche scientifique qui repose sur des allers-retours entre les cas étudiés et les enseignements tirés, convoquant ainsi le terrain pour vérifier des hypothèses, mais également pour en formuler d'autres, voire pour (ré)-élaborer le questionnement, tout au long de l'activité de recherche. Elle rejoint quelque part la notion peircienne d'abduction (Angué, 2009) à la fois parce qu'elle favorise la formalisation de nouvelles hypothèses et parce qu'elle n'oppose pas l'induction à la déduction. Au contraire, elle les relie dans un processus de construction de connaissance (David, 1999). Avec d'autres, nous assumons donc la possibilité de produire une connaissance scientifique autrement que dans un espace « poppérien » (Passeron, 1991) en reconnaissant « *l'espace social* » de la construction réciproque et progressive des hypothèses et de la méthodologie (Passeron, 1996).
- 10 Profitant des prolongations d'une recherche portant initialement sur les stratégies d'adaptation locales, nous avons bâti de façon itérative une méthodologie et un questionnement tournés vers le changement environnemental sur les territoires et parmi les acteurs de certaines filières de production agricole. Deux filières, l'élevage ovins-laitier dans les Pyrénées et la vitiviniculture autour de Bordeaux, ont retenu notre attention pour l'étude. Nos hypothèses de travail ont considéré dans un premier temps un rapport différent au changement environnemental, au sein de chaque filière, entre les producteurs d'une part et les agents de l'encadrement d'autre part (étape 1 - Figure 2). La collecte d'information, commandée par différentes méthodes, a rapidement montré la fragilité de ces hypothèses concernant les deux filières (étape 2 - Figure 2). Une étape de réflexion nous a alors permis d'affiner nos hypothèses en considérant la structuration des

filières et le rapport au territoire comme des éléments déterminants dans la place du changement environnemental pour ces deux secteurs productifs (étape 3 - Figure 2). Et c'est en fonction de ces nouvelles hypothèses que nous avons abordé la dernière étape, consacrée à l'analyse et l'interprétation des données. Pour nous accompagner dans cette tâche, nous avons souhaité expérimenter l'utilisation d'un logiciel pour assister l'analyse de texte. L'ensemble des méthodes mobilisées pour le traitement du corpus issu de l'étape 2 constitue l'étape 4 (Figure 2).

Étape 1 : hypothèses initiales et définition des cas étudiés

- 11 Le programme CESAR portait principalement sur les politiques d'adaptation au sein des collectivités territoriales (Hypothèse H0 - Figure 2). Mais à l'épreuve du terrain, et surtout au contact d'acteurs locaux qui ne relevaient pas d'institutions publiques ou territoriales tenues par des dispositifs réglementaires, nous avons choisi de nous éloigner de la notion stricte d'adaptation pour saisir la place de la question environnementale et des changements environnementaux sur les territoires et pour certaines activités économiques. La recherche s'est alors focalisée sur les représentations et les pratiques qu'inspirent les changements environnementaux dans la filière ovine, particulièrement présente dans la partie pyrénéenne, et dans celle de la vitiviniculture autour de Bordeaux. Ces secteurs marquent en effet l'économie et l'identité agricole de la région Aquitaine tant en termes de superficie et d'emplois que de produits, chacun étant marqué par des AOC/AOP³ très reconnues. Nous nous sommes donc penchés sur la filière de l'élevage ovin-laitier structurée autour de l'AOP Ossau-Iraty, couvrant presque l'ensemble du département des Pyrénées-Atlantiques, et sur le plus grand syndicat viticole bordelais : le syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieur (Figure 1).

Figure 1. Territoire des Appellations d'Origine Protégées Bordeaux-Bordeaux Supérieur et Ossau-Iraty / Bordeaux-Bordeaux Supérieur and Ossau-Iraty territories of protected designation of origin.



- 12 Une hypothèse préliminaire (hypothèse H1(a) - Figure 2) postulait que, dans chacune des filières, les agents d'encadrement apparaîtraient plus concernés par les problématiques du changement environnemental, voire même plus avertis de la notion d'adaptation que les producteurs. En ligne avec les enseignements du programme CESAR, on considérerait les premiers plus au contact des politiques publiques et des autres acteurs institutionnels que les producteurs, et par conséquent, plus sensibles aux problématiques environnementales et aux stratégies à adopter. Une hypothèse secondaire (hypothèse H1(b) - Figure 2) postulait une différence de représentation en fonction des secteurs d'activité agricole (du fait de logiques productives et d'un rapport au milieu naturel différent pour l'élevage et pour la vitiviniculture). La troisième (hypothèse H1(c) - Figure 2) reposait sur une différenciation en fonction des échelles d'action, les agents relevant d'organismes nationaux agissant en région devant avoir une approche plus administrative et réglementaire du changement environnemental que les acteurs locaux en contact direct avec la production (techniciens et exploitants notamment).
- 13 À partir de ces hypothèses préliminaires tirées des enseignements partiels du programme CESAR, nous avons élaboré une série de méthodes destinées à constituer un corpus à même de les éprouver.

Étape 2 : collecte des données par focus-groupes et constitution d'un corpus

- 14 Le cœur de la collecte a consisté à procéder à des focus-groupes (FG) distinguant les agents d'encadrement du secteur vitivinicole, ceux de l'activité pastorale, puis les producteurs de ces deux mêmes secteurs. Seuls trois FG ont été tenus, un travail plus qualitatif ayant permis préalablement de mieux saisir la place du changement

environnemental parmi les éleveurs pyrénéens (entretiens réalisés dans le cadre de CESAR et de nos activités au GISid-64)⁴. Ce dernier travail a notamment permis de confirmer l'absence de signification concrète de la notion d'adaptation et des stratégies institutionnelles développées, en même temps que l'existence de pratiques chez les éleveurs témoignant d'un ajustement permanent aux conditions toujours changeantes du milieu naturel (Arribet, 2013). Des entretiens spécifiques avec des acteurs de terrain, une revue de littérature et la connaissance de ces filières, localement, nous ont permis de compléter le corpus de données.

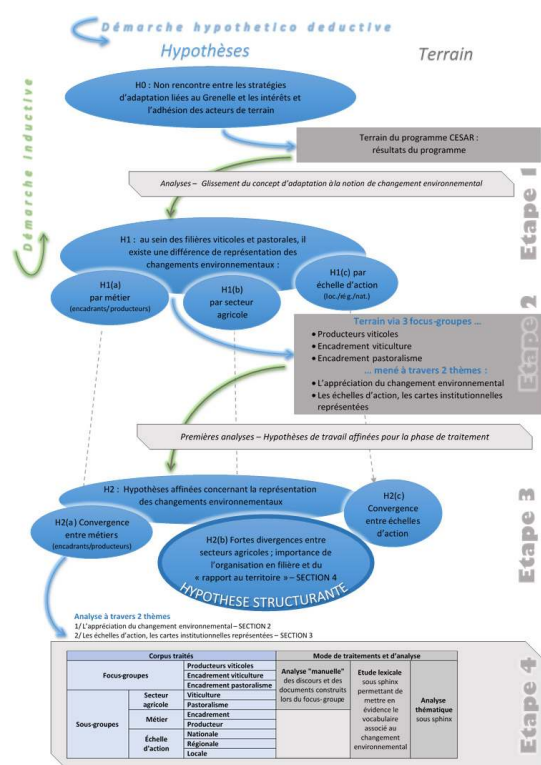
- 15 Pour chaque FG, nous avons cherché à réunir entre cinq et dix personnes actives dans le secteur vitivinicole et pastoral, l'objectif étant de laisser à chaque participant le temps de s'exprimer sur le changement environnemental au regard de son activité professionnelle. Pour les deux groupes d'agents d'encadrement, la plupart des institutions agissant localement dans les deux secteurs ont été sollicitées⁵. Treize personnes se sont montrées intéressées par la thématique dans le secteur pastoral et huit dans le secteur vitivinicole ; sept ont pu participer au premier FG, contre cinq pour le second. Pour contacter les producteurs, nous nous sommes tournés vers le plus gros syndicat du bordelais (le syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieur, reconnu Organisme de Défense et de Gestion (ODG) regroupant 7 AOC, 55 % du vignoble girondin et plus de 5000 adhérents). Sur les dix-sept producteurs de vin sollicités, douze ont répondu et cinq étaient présents à la réunion⁶.
- 16 Le FG était conduit en deux parties. La première interrogeait les participants de chaque FG sur leur appréciation du changement environnemental à travers des questions ouvertes permettant de faire émerger leurs représentations, de discuter et hiérarchiser les facteurs des changements identifiés et leurs enjeux respectifs. Notons que la formulation de l'invitation à participer à ces réunions ne permettait pas aux acteurs de savoir en détail sur quelles entrées du changement environnemental nous souhaitions mettre l'accent ; en particulier, les termes « adaptation » et « climat » ont été soigneusement évités. La seconde phase, débutant par la lecture d'un éditorial de la région Aquitaine sur le changement environnemental (Région Aquitaine, 2011 : 3-4), lançait la discussion sur les différentes échelles d'action et permettait de construire une carte institutionnelle des différents acteurs intervenant dans la filière autour des enjeux environnementaux, et de leurs relations. Il ne s'agissait pas ici de reconstruire un organigramme exhaustif des filières, mais plutôt d'identifier les liens effectifs récurrents, faisant sens pour les acteurs interrogés, la façon dont chaque groupe appréhendait et se représentait des modes de relation et les échelles d'action des différentes institutions identifiées face aux problématiques associées au changement environnemental.

Étape 3 : retour vers les hypothèses et ajustement

- 17 Un travail synthétique d'interprétation manuelle qualitative du corpus et des entretiens ponctuels réalisés en parallèle nous a poussés à revenir sur les hypothèses. La première et la dernière (hypothèse H1(a) et (c) - Figure 2), postulant des représentations divergentes entre producteurs et agents de l'encadrement agricole et en fonction des échelles d'action, semblaient en effet largement remises en cause alors que la différence d'appréciation du changement environnemental très marquée entre les deux secteurs agricoles, venait confirmer la seconde hypothèse (hypothèse H1(b) - Figure 2). Mais au-delà du poids du rapport au milieu et des logiques productives (soutenant *a priori* la deuxième hypothèse), les échanges réalisés lors des FG mettaient en avant deux éléments

significatifs pour différencier la représentation du changement environnemental des deux secteurs productifs : la structuration des filières et le rapport au territoire. La territorialisation marquée de l'activité pastorale semblait en effet encourager les échanges horizontaux locaux entre acteurs issus de diverses sphères (non exclusivement liées à l'élevage) alors que le poids de la filière vitivinicole favorisait la remontée des revendications locales vers les plus hautes sphères décisionnelles, mais se révélait peu favorable aux échanges intersectoriaux, sur un même territoire.

Figure 2. Démarche de recherche / Research process.



Étape 4 : traitement informatique en appui à l'interprétation qualitative, et correspondant aux hypothèses affinées

- 18 C'est donc en tenant compte de ces hypothèses et de leurs recompositions progressives qu'ont été initiées l'exploration et l'exploitation du corpus. Il s'agissait alors de confirmer, d'une part, l'hypothèse de représentations convergentes entre producteurs et agents d'encadrement d'une même filière, mais divergentes d'un secteur productif à l'autre ; et, d'autre part, de révéler le poids de l'organisation de la filière et du rapport au territoire dans les représentations du changement environnemental. Pour cela le traitement a été réalisé en deux temps correspondant aux deux thèmes de l'analyse exposés dans les sections 2 et 3 de l'article (et reportés sur la Figure 2).
- 19 La première phase consistait à comprendre le sens du changement environnemental pour l'ensemble des participants et à souligner les convergences et les divergences de représentation entre différents sous-groupes testés sur la base du corpus tiré des FG⁷. La seconde phase se focalisait sur l'hypothèse affinée (hypothèse H2(b) - Figure 2) ayant émergé lors de la troisième étape. Elle se penchait plus particulièrement sur les relations entre les acteurs des deux secteurs productifs afin d'identifier les principaux

interlocuteurs, leurs échelles d'action, le sens des relations (*bottom up/top down*) et les « champs » ou types d'action (accompagnement, contrôle, coopération, etc.).

20 Chacune de ces deux phases reposait sur trois types d'analyse :

- Une analyse « manuelle » des discours et des « cartes institutionnelles » construites par chaque groupe ont permis de mettre en évidence les principaux facteurs de changement évoqués et leur hiérarchie (section 2) et d'identifier les principaux liens entre acteurs (section 3).
- Une étude lexicale sous Sphinx iQ⁸ via les nuages de points qui permettent de mettre en évidence le vocabulaire associé au changement environnemental (section 2) et les principaux acteurs évoqués, leurs échelles et leurs types d'action (section 3).
- Une analyse thématique sous Sphinx iQ permettant de regrouper les discours sur une base thématique. Elle reposait sur une sélection de vocabulaire autour de certains thèmes permettant à la fois d'apporter des éléments quantitatifs et statistiques (décompte lexical), via une analyse automatisée et d'affiner le sens, via une étude « manuelle » de discours sélectionnés sur la base d'indicateurs lexicaux. L'accent a été mis ici sur les unités de contenu sémantique, quoique la forme que prenaient les énoncés ait aussi été observée (Normand : 2014). Chaque analyse thématique était effectuée en deux temps : d'abord en regroupant tous les FG de façon à comprendre le sens du changement environnemental pour l'ensemble des participants puis en séparant et en comparant les sept sous-groupes de manière à tester les hypothèses 1 et 2. De l'analyse « manuelle », trois grandes thématiques ont émergé, menant à trois extractions de corpus :
 - L'étude du rapport au temps des interlocuteurs visait d'abord à comprendre le référentiel temporel de leur appréciation du changement environnemental, à identifier de quelles temporalités relevaient les changements évoqués. Un regroupement de vocabulaire a ainsi permis de mettre en évidence ce qui relevait d'évolutions actuelles, immédiates et donc urgentes (une injonction réglementaire par exemple), de projections futures impliquant une démarche proactive (le changement climatique notamment), ou de dynamiques anciennes ayant des conséquences actuelles (les systèmes de culture hérités de la seconde révolution agricole par exemple).⁹
 - L'analyse du vocabulaire relatif au réglementaire a permis dans un second temps de distinguer dans les discours ce qui relevait des aides de ce qui relevait de la norme.¹⁰
 - Enfin onze catégories d'action ont été définies afin de qualifier les relations existant entre les différents acteurs identifiés : accompagnement, expérimentation-ajustement des pratiques, échange-coopération, gestion, encadrement, recherche, braconnage, orientation des idées, controverse, application, influence neutre (Figure 11).

21 Considérant avec Kerbrat-Orecchioni (2008), qui prône l'éclectisme méthodologique, que les outils informatiques restent compatibles avec l'analyse manuelle et apportent une valeur ajoutée aux études qualitatives, l'analyse menée dans le cadre de la quatrième étape intègre des éléments issus de traitements informatisés semi-automatisés. Au-delà de sa rapidité, de son efficacité (possibilité de préparer d'importants corpus tant en taille qu'en quantité), ou des possibilités de calcul et de visualisation (vue d'ensemble), nous avons en effet considéré avec Lejeune (2010) que l'outil informatique permet de se donner une contrainte de travail participant à garantir la rigueur de sa production, qu'il aide à la formulation de nouveaux questionnements ou de nouvelles hypothèses et qu'il facilite l'élaboration de catégories non nécessairement identifiables manuellement (Gladly et Leimdorfer, 2015).

- 22 Le recours à un logiciel d'analyse de discours présente donc ici un double intérêt d'ordre épistémologique et heuristique. Il ne s'explique nullement ici par l'illusion scientiste ou l'illusion que les analyses par logiciels épargnent l'analyse propre du chercheur (Lejeune, 2010). Il se justifie plutôt dans une perspective de systématisation des analyses émergeant des approches manuelles et par la stimulation de l'imagination (faire ressortir de potentielles pistes non identifiées).

Un changement environnemental reçu comme une contrainte d'ordre réglementaire

Le changement climatique, un élément marginal du changement environnemental

Figure 3. Principaux champs sémantiques des 3 FG / 3 FG's main semantics fields.

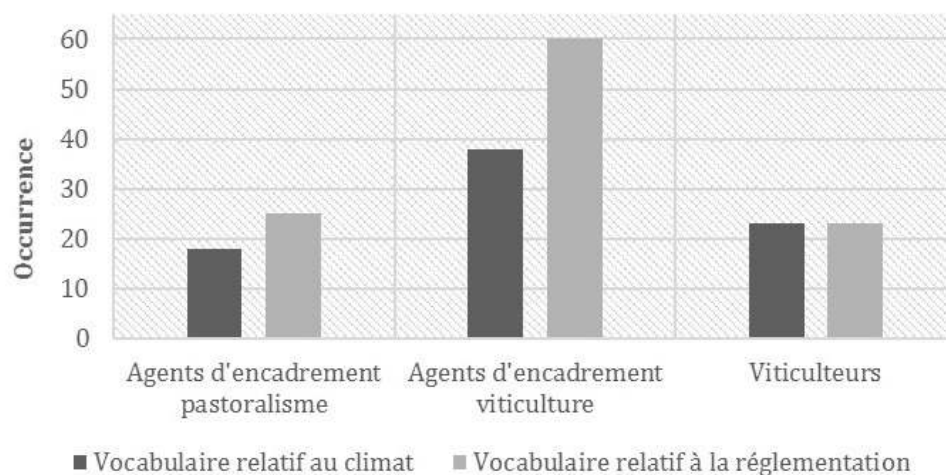


- 23 Dans la littérature grise comme dans la littérature scientifique, le changement environnemental est généralement associé au changement climatique. Il devrait provoquer, en Aquitaine, « *un risque réel de sécheresses estivales récurrentes* » et une « *augmentation de la variabilité du climat et des événements climatiques extrêmes* » (Le Treut et al., 2013) qui ne seront pas sans impact sur les activités agricoles de la région. Dans la zone d'élevage des Pyrénées-Atlantiques, ces évolutions auront un impact important sur l'aire de distribution des différentes espèces et marqueront donc directement les prairies. Les études sur le sujet restent encore peu nombreuses, mais les éleveurs comme les agents d'encadrement (Arranz, 2013) ont déjà constaté certaines évolutions dans la composition des prairies permanentes – développement de graminées exotiques en C4¹¹ (sporobolus tenace, paspale dilaté et distique) ; de certaines espèces annuelles locales (sétaire verte ou panic pied-de-coq) et prolifération de ray-grass sauvages – laissant penser qu'une certaine forme d'hybridation des prairies « *entre les milieux pâturés tempérés, subtropicaux et méditerranéens* » (Arranz, 2013 : 142) est en cours et modifie la production fourragère dont dépend l'alimentation des troupeaux. Dans le secteur viticole (Le Treut et al., 2013),

l'augmentation des températures, de l'évapotranspiration et de la variabilité des précipitations ont des impacts déjà bien identifiés sur l'augmentation de la biomasse, la période de maturation de la vigne et la composition du raisin (augmentation de la teneur en sucre et diminution de l'acidité). Ces évolutions, vécues comme plutôt positives pour la qualité des vins jusqu'ici, pourraient devenir négatives au-delà d'un certain seuil de contrainte hydrique (blocage de la maturation, vieillissement prématuré du vin, etc.). D'après les études, les secteurs étudiés seront ainsi tous deux largement impactés par les évolutions climatiques qui, par conséquent, devraient être au cœur des préoccupations des différents acteurs. Ce n'est pourtant pas ce qu'indique le nuage de mots (Figure 3) présentant le vocabulaire le plus fréquemment utilisé par les participants des trois FG¹². Bien qu'il s'agisse d'un simple comptage, il constitue un bon résumé de la perception générale que les participants ont du changement environnemental. Il montre en effet que la dimension réglementaire occupe une place prépondérante dans les discours alors que le vocabulaire associé à la question climatique ou à d'autres enjeux naturalistes (préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, pollution, etc.) est moins mobilisé.

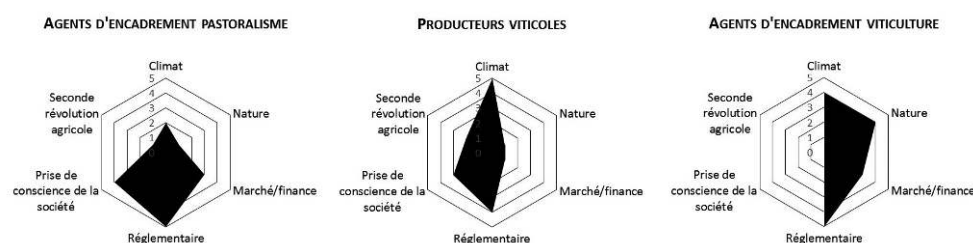
- 24 Au cours des FG, le changement climatique est en effet à peine évoqué, et lorsqu'il l'est, il est en général envisagé comme une mutation fluctuante, dont l'impact présent ne se fait que très ponctuellement sentir, lors d'événements climatiques exceptionnels, considérés comme de simples aléas auxquels la profession a toujours dû faire face. Le changement climatique est ainsi associé à une fluctuation météorologique plutôt qu'à une évolution sur le long terme. Quel que soit le secteur productif, l'échelle d'action ou le type de profession, le changement environnemental reste peu appréhendé au travers des questions climatiques ou naturalistes et bien davantage au travers des enjeux économiques et réglementaires, qui occupent une place considérable dans tous les discours. Les changements liés au marché (fluctuation des prix) et ceux liés à la réglementation (sanitaire et environnementale notamment) sont considérés par tous les acteurs interrogés comme les plus marquants, en témoigne la récurrence des termes « règlement », « réglementaire », « réglementation », « normes », « aides » ou « finance » dans les discours (108 occurrences contre 79 relatives au climat).

Figure 4. Mobilisation du vocabulaire relatif au climat et à la réglementation / The use of climate and legislation's vocabulary.



Note : Ce graphique repose sur un dénombrement de mots lemmatisés associés au climat (climatique, climat, réchauffement, météo) et au réglementaire (réglementaire, réglementation, réglementer, règlement, norme, sanitaire, cahier des charges, aides, verdissement, finance, subvention) énoncés lors de la première partie des FG.

Figure 5. Les représentations du changement environnemental / The representations of environmental change.



- 25 On constate néanmoins que ce rapport au changement climatique est étroitement lié au type de production, la viticulture apparaissant bien plus sensible aux enjeux climatiques que l'élevage ovin, comme en témoignent à la fois le vocabulaire employé (Figure 4) et la hiérarchisation des changements les plus significatifs, effectuée par chacun des groupes (Figure 5). Dans le secteur pastoral, tant les éleveurs – hors FG – que les agents d'encadrement passent ainsi rapidement sur la question du réchauffement climatique (Figure 4) qu'ils considèrent comme peu préoccupant pour la production (Figure 5). Il constitue pour eux un enjeu sur le long terme qui, loin d'être une priorité, reste un simple élément de changement auquel les producteurs pourront faire face grâce à la flexibilité de leur système : « Dans mon contexte professionnel, ça ne va pas encore à un terme climatique, évolution du climat, etc. [...] C'est plus comment se préparer à un aléa que "tiens merde on arrive à un contexte où tous les étés seront secs" [...] Voilà, c'est plus une question de météo que de climat » (Agent d'encadrement – CDA 64). Les producteurs du secteur vitivinicole quant à eux l'évoquent davantage (Figure 4) et le placent en tête des changements les plus significatifs (Figure 5). Ils considèrent que les évolutions annoncées vont impliquer à terme de repenser leurs systèmes de culture (cépages, calendrier, irrigation, cahier des charges de l'AOC notamment). Cette différence de discours s'explique en grande partie par le fait que

les adaptations potentielles sont en effet beaucoup moins lourdes et déstructurantes dans le secteur pastoral qu'en viticulture. Si le changement climatique a un impact sur la répartition des fourrages, leur physionomie et leur qualité, les acteurs du secteur pastoral pensent en effet que la diversité des ressources fourragères utilisées¹³ et la « *plasticité animale* » (mises bas groupées, races adaptées à la saisonnalité de la végétation) favoriseront une adaptation douce et progressive (Arranz, 2013). Au contraire, les changements déjà ressentis dans le secteur viticole amènent l'ensemble des acteurs à réfléchir à des changements de pratiques bien plus lourds impliquant des stratégies sur le long terme qui doivent être anticipées. Ces quinze dernières années, le changement climatique a d'abord été perçu par la filière comme quelque chose de positif permettant d'avoir des millésimes plus mûrs avec les cépages actuels : « *le changement climatique pour l'instant, d'abord, c'est plutôt perçu comme étant un mieux et donc c'est pas un péril imminent* » (agent d'encadrement - Région). Pourtant, dernièrement, les limites en termes de maturité et de degré d'alcool semblent atteintes et incitent les acteurs de la filière à remettre en question leurs pratiques. Au-delà des petits ajustements (récoltes nocturnes, modification des pratiques de tailles hivernales ou d'éclaircissage, diminution des densités de plantations), le secteur envisage un changement de cépages ou de porte-greffes (interrogeant ainsi la légitimité de l'ODG à définir des critères de cépages), voire une relocalisation des vignobles (Le Treut *et al.*, 2013).

- 26 Il faut néanmoins nuancer la place donnée au changement climatique par le secteur viticole au regard du contenu du discours. La remise en cause des pratiques actuelles en raison du changement climatique reste selon eux encore marginale (« *on ne sent pas une alerte qui nous viendrait des professionnels* » (agent d'encadrement - Région)), la profession étant mobilisée par des enjeux plus brûlants (« *le changement climatique, qui va très vite à l'échelle géologique, finalement n'est pas si rapide que ça* » (agent d'encadrement - CIVB)). Ces freins à la mobilisation des acteurs ne seraient ni nouveaux, ni proprement bordelais, Duchêne et Shneider (2005) les ayant déjà identifiés au sein du vignoble d'Alsace. Ils seraient accentués, selon Hinnewinkel (2007), par les incertitudes scientifiques concernant les évolutions climatiques de la région, mais également par le fait que les vins du bordelais, multi-cépages, reposent sur des assemblages constituant une « assurance contre les aléas climatiques » (Hinnewinkel, 2007 : 6). Les viticulteurs soulignent pourtant la violence d'événements météorologiques auxquels ils ne sont pas habitués, mais l'importance qu'ils donnent ici à la question climatique est influencée par des éléments contextuels qui les amènent sans doute à survaloriser ce changement (médiatisation importante de questions, construction par l'ODG d'un groupe de travail sur l'adaptation au changement climatique, année marquée par des conditions météorologiques difficiles). Ils hésitent ainsi à le classer après la dimension réglementaire. Si on considère la globalité du discours, la question du réchauffement est finalement assez vite délaissée au profit de problématiques réglementaires qui les mobilisent au quotidien. Ce constat va dans le sens des conclusions tirées par Hinnewinkel (2007) à partir de l'étude de la presse locale et nationale qui soulignaient le peu de place occupée par le changement climatique dans le monde du vin bordelais.
- 27 Les viticulteurs rattachent par ailleurs cet enjeu à leur système de production, à la fois parce que la monoculture est tenue en partie pour responsable de leur vulnérabilité et parce que la montée des préoccupations environnementales chez les consommateurs les amène à réfléchir à l'impact de leurs pratiques en matière de climat, de biodiversité ou de pollution. La pression des consommateurs, soucieux des questions environnementales,

constitue ainsi pour eux un élément du changement environnemental au même titre que le changement climatique ou réglementaire. Curieux et souvent suspicieux, les consommateurs incitent fortement les producteurs à questionner leurs systèmes voire à tendre vers des pratiques préservant le fonctionnement des écosystèmes, comme en témoignent ces viticulteurs.

« Lors d'une manifestation au cours de laquelle il faisait déguster son vin, on interpelle le viticulteur : « Ah bravo pour votre vin blanc il est remarquable, très bon goût et comment il est fait ? » Alors je leur dis qu'il est ramassé à la main nani nana. Puis elle m'écoute, elle était franchement très intéressée et passionnée et au bout de 5 minutes elle me dit "mais vous mettez du désherbant monsieur ?", alors je dis "mais bien sûr madame et pour deux raisons. La première c'est parce que tout à l'heure vous m'avez demandé le prix, je vous l'ai donné, et si je ne mettais pas de désherbant, ça vous coûterait un peu plus cher et vous le trouveriez moins bon ; et la deuxième c'est que si je ne vous avais pas dit que je mettais du désherbant, vous ne me croiriez pas et vous me traiteriez de menteur". Sur quoi elle est partie un peu vexée. Et c'est la pression permanente ! » (viticulteur 1).

« Y'a quelques années de ça, au niveau de la clientèle, on n'avait jamais de questions. C'était très, très occasionnel. Au jour d'aujourd'hui c'est quand même très fréquent qu'on nous demande de nous justifier ou des explications sur nos pratiques. Alors le plus souvent on vous pose la question, mais ça ne change pas l'acte d'achat, mais y'a quand même un intéressement, une question » (viticulteur 2). »

- 28 Cette prise de conscience de l'incidence de leurs pratiques sur l'environnement sous la pression du consommateur semble constituer un moteur de changement marquant pour les viticulteurs.

« Communiquons-nous suffisamment sur le fait que, pour les consommateurs, nous sommes les pollueurs, souvent considérés comme tels, communiquons-nous suffisamment sur le fait que nous sommes aussi des gestionnaires de l'espace rural ? Je crois qu'on ne le dit pas assez parce qu'on trouve normal que les prés soient tondus ou fauchés, qu'il y ait des animaux dedans, que les vignes font parties du paysage, qu'il y a des zones boisées. Moi j'essaye de communiquer à mon échelle chez moi, pour mes amis et pour mes clients, j'ai un petit musée parce que c'est important de savoir d'où on vient. Je ne suis pas passiste attention, je ne suis ni rêveur ni passiste, mais n'empêche que, je crois qu'on doit peut-être davantage communiquer sur nos façons de travailler. Il est très facile de se faire critiquer par des gens qui ne connaissent rien à l'activité. » (viticulteur 3).

- 29 Elle est en revanche peu évoquée par les structures d'encadrement vitivinicoles et moins fortement ressentie par le secteur pastoral. Le fait que cette pression du consommateur se retrouve moins chez les éleveurs laitiers s'explique sans doute par l'image véhiculée par les produits respectifs. Plusieurs études récentes, centrées sur l'impact sanitaire de la viticulture, ont en effet été relayées par la presse locale (Sud-Ouest, 2014 et 2016) comme par les grands journaux nationaux (Lafon 2016), contribuant à stigmatiser la viticulture considérée comme une activité particulièrement utilisatrice d'intrants de synthèse.
- 30 L'élevage laitier pyrénéen au contraire jouit d'une image d'Épinal très bien entretenue par les grandes marques (comme Etorki ou le P'tit Basque) qui contribue à ce que le consommateur considère les éleveurs comme des garants de la préservation d'une certaine naturalité (contrairement au discours de certains acteurs « environnementalistes »). Le fait que les systèmes de production s'accompagnent de savoir-faire bien identifiables (transhumance, transformation du lait, affinage, etc.) et faciles à présenter au public a permis de donner une dimension folklorique à la transhumance et d'ouvrir certains ateliers de fabrication, contribuant ainsi à construire un produit bénéficiant de tous les marqueurs idéologiques associés à un produit sain : « traditionnel », « local » et « naturel ».

- 31 L'activité quotidienne des acteurs des deux secteurs étudiés serait donc impactée par trois grands facteurs de changement (le cadre réglementaire, le changement climatique et la prise de conscience de la société), très clairement identifiés par le logiciel comme relevant de trois champs sémantiques distincts comme en témoigne la sortie automatique de la figure 6. Pour tous, le changement environnemental paraît bien davantage associé à une dimension socio-politique que naturaliste ou climatique. Mais si ce constat est indiscutable pour le secteur pastoral, les représentations du changement environnemental des acteurs vitivinicoles semblent également marquées par les pressions croissantes et récurrentes de consommateurs vigilants et par les évolutions climatiques actuelles qui pèsent déjà sur leurs récoltes et leurs modes de cultures.

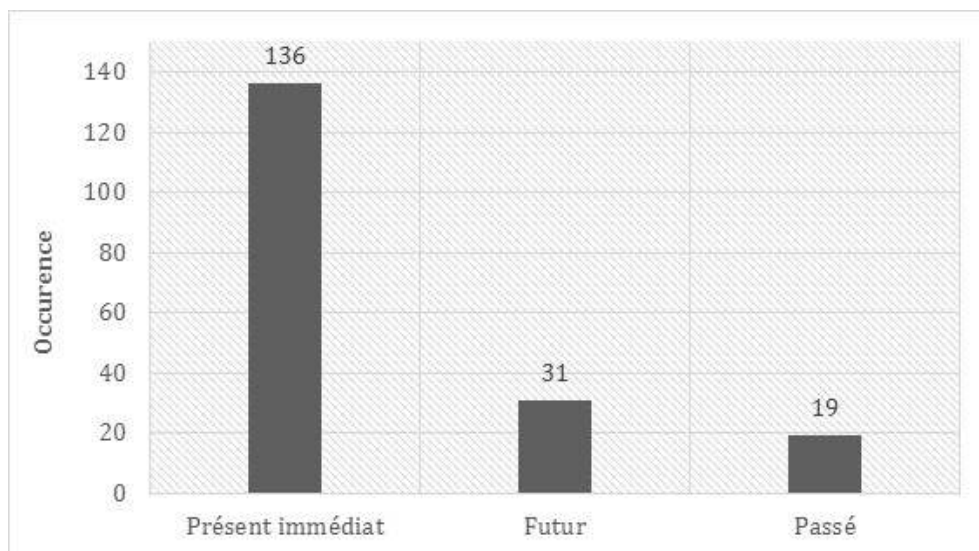
Figure 6. Les quatre principaux champs sémantiques des 3 FG / The four main semantic fields of the 3 FG.



Le présent conditionne les représentations du changement

- 32 Les différentes représentations du changement environnemental sont en effet directement associées aux enjeux prioritaires auxquels les acteurs sont confrontés actuellement, ou qu'ils présentent comme imminents.

Figure 7. Les temporalités du changement environnemental / The temporalities of environmental change.



- 33 Comme en témoigne la sur-mobilisation des éléments de vocabulaire marquant le présent, l'immédiateté et le futur très proche (Figure 7), les moteurs de l'action reposent en effet sur des contraintes proches ou immédiates dans les 3 FG alors que les enjeux à venir semblent difficilement appréhendables dans le contexte d'incertitude actuelle et face aux tensions qui menacent leur activité au quotidien. Cette importance du présent explique la place des dimensions réglementaires et économiques vécues comme des contraintes immédiates, contrairement à l'adaptation au changement climatique, considérée en général comme un élément plus lointain qui se matérialisera par l'adoption progressive de nouvelles pratiques et d'espèces adaptées aux nouvelles conditions climatiques, mais qui ne constitue en rien une urgence. Pourtant, si les enjeux présents ou très proches restent les principaux moteurs de l'action, leur appréciation temporelle reste très fluctuante d'un groupe à l'autre. Statistiquement elle ne varie pas significativement, mais on constate néanmoins que les agents d'encadrement du secteur viticole se projettent davantage dans le futur que les viticulteurs eux-mêmes, plus centrés sur les enjeux présents ou même la situation passée - face à laquelle on cherche à se distancer ou au contraire à se rattacher si on fait référence à une période antérieure à la seconde révolution agricole :

« Je crois que ce qui fait que nous subissons davantage ça [les aléas climatiques], c'est que nous sommes beaucoup plus monoculture qu'il y a 100 ans ou 50 ans. Une même région qui est très monoculture, je prends l'exemple de la grêle dans l'entre-deux-mers l'année, ils ont $\frac{1}{4}$ vignes, $\frac{1}{4}$ céréales, $\frac{1}{4}$ élevage, etc. [...] Dans l'évolution de systèmes de production où on subit, de par la monoculture, on subit beaucoup plus les aléas climatiques. [...] » (viticulteur 3)

« Il y a 60 ans [...] 80 % de la population vivaient dans le monde rural, aujourd'hui ça doit être 10. [...] On va dire que le monde rural vivait quasiment en autarcie nutritionnelle avec quand même des choses à vendre et à exporter, sachant que l'export c'était dans une autre région, dans le village d'à côté à l'époque. [...] Mais l'industrialisation et le monde politique ont tué un système qui était quelque part assez autonome, alors on a supprimé des gens qui avaient des micromarchés, qui commercialisaient ce qu'ils produisaient avec très peu de fiscalité et qui en vivaient, chichement certes, pour les aliéner à un système, je dis pas que la France n'avait pas besoin d'être productrice et de produire la matière première pour l'agro-industrie, mais on a d'abord détruit tout un système qui était relativement autonome, qui fonctionnait, on a laissé crevé de faim des zones intermédiaires, de montagne, etc. où ce

n'était plus possible de survivre ou de vivre ou d'élever des enfants dans des conditions sous-entendues normales avec les normes actuelles. Et puis aujourd'hui on a des politiques qui vont nous pondre des lois sur le réaménagement du territoire, mais qui finalement remettent en place des choses qu'on avait au préalable détruites. » (viticulteur 3)

- 34 En revanche les agents d'encadrement du secteur pastoral se projettent moins sur le long terme et se réfèrent peu au passé ; ils semblent totalement mobilisés par les enjeux immédiats ou très proches, vécus comme de grands bouleversements auxquels ils doivent s'adapter en urgence s'ils veulent faire perdurer leur activité. Statistiquement, le futur occupe une place relativement importante dans les discours, mais il est évoqué soit pour faire référence aux échéances proches et préoccupantes, soit pour souligner l'impossibilité de se projeter face à l'incertitude du long terme. La refonte récente des aides PAC dont dépendent largement les éleveurs et le changement de cahier des charges de l'AOP (interdiction de l'ensilage de maïs d'ici 2018) explique en partie ce sentiment d'urgence du secteur pastoral.
- 35 Si l'urgence préoccupe ainsi davantage les acteurs du secteur pastoral que vitivinicole, seuls les agents administratifs liés à la viticulture se projettent sur le long terme, les producteurs du secteur étant plus sensibles aux traces laissées par la seconde révolution agricole (monoculture associée à un usage important d'intrants de synthèse) avec lesquelles ils doivent composer au quotidien et dont ils peinent à se débarrasser.

Le réglementaire : de la norme aux aides financières

- 36 Le changement environnemental évoqué semble, nous l'avons vu, surdéterminé par la sphère socio-politique à travers la dimension réglementaire au sens large, que tous reconnaissent comme contraignante, source de pression quotidienne. Or, cette dimension réglementaire, souvent appréhendée de façon globale, abrite en définitive deux champs plus ou moins évoqués par les différents acteurs.
- 37 Le premier, associé à un rapport coercitif à la norme, prend une dimension contraignante, via la référence à un cahier des charges, à des normes sanitaires ou à des niveaux de pollution (utilisation d'intrants chimiques notamment). Il implique le respect de seuils, souvent mouvants et établis au niveau local (AOP), national ou européen (PAC), et des procédures de contrôle pouvant entraîner des sanctions (perte d'une labellisation, sanctions financières, etc.), menaçant potentiellement la survie des exploitations. Le second est associé à un rapport d'assistance via des aides matérielles, de formation, mais surtout financières. Si ces aides sont pour certains considérées comme des leviers de bonnes pratiques, comme une source de compensation dans une logique de subsidiarités, ou comme de potentielles fenêtres d'opportunités, elles sont vécues par d'autres comme une dépendance, une contrainte fluctuante face auxquelles les producteurs doivent s'adapter en permanence.
- 38 Deux principaux éléments semblent avoir un impact sur la façon d'appréhender cette dimension réglementaire : l'échelle d'action des acteurs interrogés (locale, régionale ou nationale) et le secteur d'activité agricole. Les agents de l'État agissant localement (au sein d'institutions comme FranceAgrimer ou la DDTM) insistent ainsi davantage sur les aides apportées par les politiques publiques, souvent considérées comme des leviers de bonnes pratiques.
- « L'axe que j'utilise tous les jours c'est bien évidemment le réglementaire mais le réglementaire est le moyen qui sert une politique dont les enjeux finaux ne sont pas

de créer et d'auto-entretenir de la réglementation. C'est quand même d'avoir l'impact le plus positif possible à la fois sur l'environnement bien sûr, mais aussi sur l'aspect marché, économie, faire en sorte que les filières se portent bien. » (agent d'encadrement – DDTM)

« Voilà, donc je pense qu'il y a des échelles de temps qui se contrarient et qui se superposent. Et pour revenir sur l'élément réglementaire, il essaie d'organiser ça pour que ça reste acceptable. Donc on essaie à la fois d'entraîner une impulsion et en même temps de limiter les impacts négatifs de cette évolution, mais ce n'est pas toujours simple. Un exemple très récent avec la pulvérisation, où on essaie d'inciter les exploitations à acquérir les éléments de pulvérisation confinée alors qu'on sait que dans les traitements de la vigne, y'a des moments où ça va les ralentir, donc ça va limiter les intrants, mais ça peut augmenter les coûts de production. » (agent d'encadrement – Région)

« Je n'essaie pas de dire que le réglementaire ne tombe pas au bon endroit, je dis que c'est un outil empirique, qui ne permet pas de naviguer avec finesse. Un coup on met la barre à droite, enfin sans jeu de mot, à bâbord ou à tribord et c'est vrai que tout ça, ce n'est pas toujours compris par l'exploitant ou par l'utilisateur final, mais ça s'inscrit en fonction d'un état des lieux des connaissances, qui peut être aussi variable, et qui fait qu'on essaie d'amener une civilisation, une société, une entreprise, un collectif d'un point sûr vers un autre point sûr, sous réserve que la prédiction se confirme ou ne se confirme pas. Moi je pense que notre action est vertueuse même si parfois elle n'est pas comprise ou si parfois elle n'est pas parfaite, mais je pense qu'on essaie franchement d'aller à mieux. Dans le contexte actuel en tout cas de la réglementation, je ne vois pas des éléments qui sont bêtement coercitifs. » (agent d'encadrement – Région)

- 39 Au contraire, les producteurs et les agents d'encadrement en contact direct avec les agriculteurs dénoncent la tyrannie des aides financières PAC :

« [...] pour moi une exploitation ovine c'est 25 000 € d'aides européennes. Quand dans une exploitation familiale, il arrive 25 000 €, on pèse sur la façon de produire et tout ça. C'est devenu tellement important que voilà, nous on s'adapte à ça et on est dans cette optimisation-là, on peut plus être dans autre chose. » (agent d'encadrement – CDA)

« C'est pire que ça, le montant des aides est supérieur aux revenus des exploitations, aux revenus moyens. Je parle revenu, je ne parle pas de chiffre d'affaire. [...] Si on enlève les aides, ils travaillent à perte. » (agent d'encadrement – DDTM)

« Voilà ça a son poids, ce n'est pas des primes, c'est des aides compensatrices. » (agent d'encadrement – CDA)

« [...] Pour survivre, il faut s'adapter au cadre financier et réglementaire. Et ça, ce n'est pas la région qui le décide ! » (agent d'encadrement – CDA) »

- 40 Il sur-évoquent par ailleurs la dimension normative considérée comme une contrainte difficilement gérable, peu adaptée aux petits producteurs et ayant même des effets contre-productifs :

« On est dans un pays où on gère des normes en permanence et une évolution de la norme. On se fout du résultat de la norme, que ce soit bon ou pas bon, on s'en fout. [...] Moi je suis dans une entreprise qui est rentrée dans une démarche environnementale avec des indicateurs et on s'aperçoit qu'on est plus dans un enchevêtrement administratif que dans une réponse concrète vis-à-vis de l'environnement. L'emmerdement administratif tel qu'on peut le voir c'est, les déclarations Télépac telles qu'on les fait, ça sert à rien pour notre filière, ce n'est pas sujet à prime et on va nous embêter pour 0.01 are. » (viticulteur 1)

« Juste en termes de contrôles [...] ça dépend des tailles d'exploitations, ensuite vous avez des classes où on est soumis à des déclarations et moi dans mon cas où je passe les 20 000 hecto, je suis soumis à autorisation et là moi j'ai un exercice de contrôle qui intervient régulièrement pour certifier mon site vis-à-vis du CPE, Commission de Protection de

l'Environnement. [...] Les contraintes réglementaires changent et évoluent en continu, et les contraintes qui me sont imposées donc soumises à contrôle et à obligation de mise en conformité, deviennent infernales. [...] Dans les plans d'épandage y'a différentes choses qu'il faut mettre en place, mais [...] j'ai aucune solution simple à mettre en œuvre. Les seules solutions qu'on me propose c'est d'amener en station d'épuration, de repayer des éléments donc en fait la contrainte financière de tous ces changements de normes devient assez infernale. » (viticulteur 4)

« On fait des aides pour entre guillemets la diversité de la petite viticulture, mais c'est tellement complexe, ça demande tellement de compétences administratives et de temps que seules les grosses structures en bénéficient. » (viticulteur 2)

« La filière bordelaise il fallait qu'elle s'organise. Y'a des petites structures, des grosses, comme la loi a été montée à l'envers c'est-à-dire qu'on est parti des grosses structures en disant que c'était celles qui polluaient le plus, donc on a dû s'équiper. Le problème c'est que celui pour qui il n'y avait pas de solution pour lui à l'époque, ça l'intéressait pas de rentrer avec nous dans une situation collective. [...] Donc on s'est retrouvé avec une norme, on a vu une évolution de la filière extraordinaire puisque ça concernait les gros, donc on est arrivé à 53 % de la filière qui se sont équipés en moins de 10 ans. Sauf qu'après, pour les autres structures, c'est purement ingérable parce que ça n'apporte aucune plus-value, ça coûte au bas mot 40 000 € d'installation et que plein de structures ne peuvent pas les mettre. Ça veut dire quoi, on les débarque ces gens-là ? C'est une honte ! » (viticulteur 1)

« Je vais vous donner un exemple concret. L'exemple des moteurs qui servent dans notre milieu agricole. On va avoir des générations de moteurs, on se croirait en formule 1. On était au tir 1, tir 2, tir 3, c'est des normes de pollution. On arrive à un stade où on a une technologie tellement chère que les tracteurs valent tellement chers, que les gens ne changent plus de tracteur et gardent leurs vieux tromblons qui eux n'ont aucune norme, mais sont toujours dans les clous ! Maintenant on est au tir 5 je crois, et quand vous écoutez les constructeurs vous pouvez respirer l'air qui sort du pot et ça a des effets bienfaisants presque ! » (viticulteur 1)

- 41 Ce sont donc essentiellement les producteurs et les agents d'encadrement en contact direct avec les agriculteurs qui vivent la réglementation comme une contrainte forte marquant la gestion de leur exploitation. Mais les discours font aussi très largement ressortir une différence de positionnement entre les deux systèmes de production étudiés (ce qui est confirmé statistiquement). Alors que le secteur viticole est essentiellement contraint par la norme, c'est la dépendance vis-à-vis des aides européennes, qui préoccupent les acteurs du pastoralisme. Cette opposition traduit bien le cadre réglementaire actuel dans la mesure où 50 à 70 % (en moyenne 25 000 euros par exploitation selon Bonataux et al., 2014) du revenu des exploitations pastorales dépend des aides PAC alors que les viticulteurs touchent finalement très peu d'aides, mais sont contraints par des normes productives strictes.
- 42 Si une vision convergente, centrée sur l'aspect réglementaire, semble émerger, les modalités d'appréciation varient donc très largement d'un secteur agricole à l'autre. On trouve d'un côté des acteurs vitivinicoles, contraints par des normes changeantes et mobilisés par une nécessaire prise de conscience impliquant une rupture vis-à-vis de comportements passés, et de l'autre des acteurs du secteur pastoral dépendants des aides PAC, préoccupés par les adaptations rapides qu'elles impliquent et qui pourraient menacer la survie des exploitations.

Le rapport au territoire, au cœur du changement environnemental

- 43 Si ces différences d'appréciation du changement environnemental sont pour partie perceptibles selon les échelles d'action et le type de profession, elles diffèrent bien plus sensiblement d'un secteur agricole à l'autre. Ce constat s'explique en partie par les contraintes techniques et productives propres à chaque secteur, mais elles semblent venir surtout de la structuration des filières et du rapport au territoire des deux secteurs productifs. Les cartes institutionnelles constituées par chacun des FG (Figure 8, Figure 9, Figure 10) et les commentaires qui accompagnent leur production témoignent en effet d'une vision très différente des liens existants entre les acteurs du secteur.
- 44 Les interlocuteurs identifiés comme agissant autour des questions environnementales sont, d'une part, bien plus nombreux dans le secteur viticole que pastoral, ce qui traduit une connaissance plus approfondie des rouages institutionnels de la part du premier secteur. Par ailleurs, si tous identifient bien les acteurs locaux et régionaux et les lient directement à l'Europe, les producteurs comme les agents d'encadrement viticoles donnent une place importante aux syndicats et aux acteurs privés issus de la sphère économique alors que ceux travaillant dans le domaine pastoral semblent plus en contact avec les structures d'encadrement para-agricole (Chambre d'Agriculture), les associations et les collectivités territoriales (communautés de communes et Région), les services déconcentrés, les établissements scolaires ou les institutions de recherche.
- 45 Le secteur viticole connaît d'autre part très bien l'ensemble des acteurs de la filière (voir la carte institutionnelle des producteurs viticoles – Figure 8), les circuits de transfert d'information, et les lieux de discussion, affirmant ainsi la capacité des producteurs à intervenir dans les sphères de décision tant localement, autour des questions d'urbanisme par exemple (« Les PLU, c'est nous qui avons une influence sur le PLU plutôt qu'eux sur nous. » - viticulteur 1), qu'au niveau national, à l'INAO¹⁴ - ce que reconnaissent les agents administratifs :

« Le problème c'est qu'on n'a pas besoin de leur [les services déconcentrés] parler forcément. [...] Ceux qui gèrent les instances politiques, c'est le comité national de l'INAO, donc plus on arrive à être représentatif au niveau du comité national de l'INAO, enfin le régional entérine une décision qui va être portée au comité national. Une ODG demande au comité régional, le comité régional s'il dit non, ça ne passe même pas au comité national. C'est un premier barrage. Et le comité national, c'est des accords entre les différentes régions et une fois que la décision est prise au comité national, ça part être signé par le ministre et c'est la DDTM ou la chambre d'agriculture ou les douanes ou les fraudes qui appliquent la mesure. Donc on n'a pas à avoir de liens directs, ils ne sont pas là pour interpréter. Donc la question est de savoir si on arrive à influencer assez le comité national. On va dire qu'on peut mieux faire, mais y'a eu pire, on s'est amélioré. » (viticulteur 1)

« Ce qu'il y a c'est qu'on a quand même un plan commun, tout ce qu'on applique au quotidien, c'est quand même la réponse à des problématiques professionnelles c'est-à-dire, que ce soit FranceAgriMer ou la région, on ne va pas inventer des textes s'ils ne nous ont pas été soufflés par la profession. La Commission Européenne, c'est pareil, la Commission elle n'invente rien, ce n'est que le reflet des lobbyings des différentes productions qui se traduisent par des textes réglementaires à un moment. [...] Encore une fois la Commission elle ne propose rien. Elle ne fait qu'écouter ce que disent les producteurs et elle fait des propositions après réglementaires. Moi j'ai le sentiment qu'aujourd'hui, enfin l'actualité parle pour elle, que la profession quand elle veut modifier des règlements communautaires, c'est finalement assez simple [rire]. » [...] « Y'a du lobbying à faire, mais je trouve que, que ce

soit sur le droit de plantation, sur les aides OCM, la profession a réussi à imposer à peu près son point de vue. Donc du coup voilà, quand on dit "l'Europe impose plein de choses", non en fait. Je l'ai dit tout à l'heure, la commission ne fait que traduire la volonté des professionnels quoi. » (agent d'encadrement - FranceAgri Mer)

- 46 Finalement, ces cartes institutionnelles traduisent deux logiques bien différentes : l'une, basée sur une connaissance fine de l'ensemble des acteurs de la filière vitivinicole et de leurs champs d'action, facilite l'intervention des producteurs dans les différentes sphères décisionnelles ; l'autre marquée par une territorialisation forte et l'implication d'institutions issues d'horizons divers (Eychenne, 2012a ; Eychenne, 2012b). Interagissant fortement avec des acteurs locaux non nécessairement spécialisés dans le secteur pastoral (IPHB, LPO, CPIE¹⁵, collectivités locales, CEN¹⁶, etc.), les producteurs et agents d'encadrement associés à l'élevage s'inscrivent plus fortement dans une action publique territorialisée, mais sont en revanche moins impliqués dans les différentes échelles des sphères décisionnelles. Contrairement au secteur viticole, l'ODG Ossau-Iraty, moins puissante et moins bien structurée, encadre une AOP peu rémunératrice (le prix de la production sous AOP étant très faiblement supérieur à celle sans AOP) et portant difficilement la parole des éleveurs au niveau national ou même régional.

Figure 8. Carte institutionnelle établie à partir du discours des viticulteurs / Winegrowers' institutional mapping.

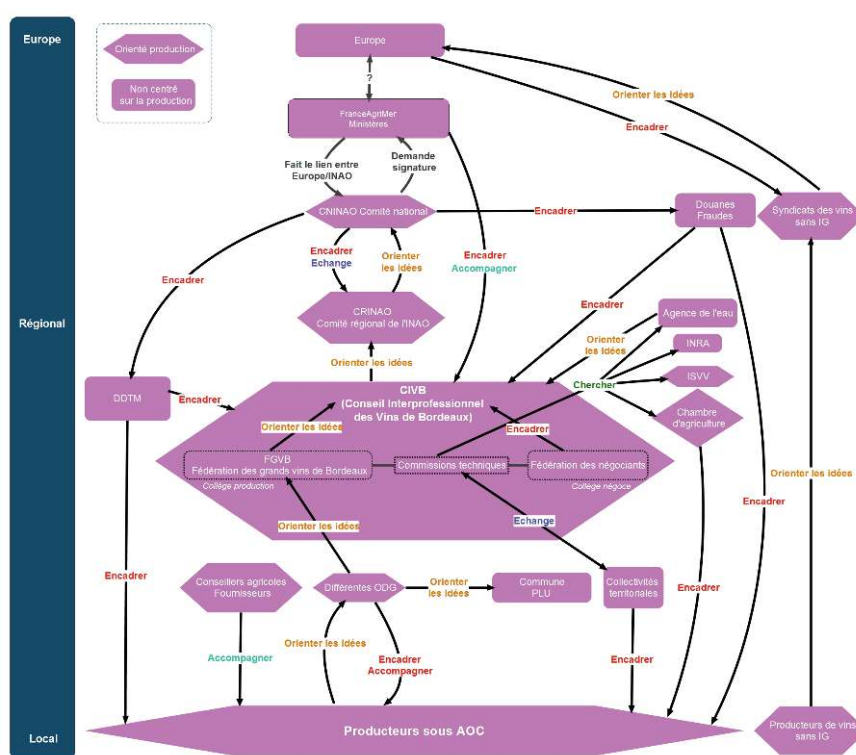


Figure 9. Carte institutionnelle établie à partir du discours des agents d'encadrement en lien avec le secteur viticole / Supervisory agents of wine sector's institutional mapping.

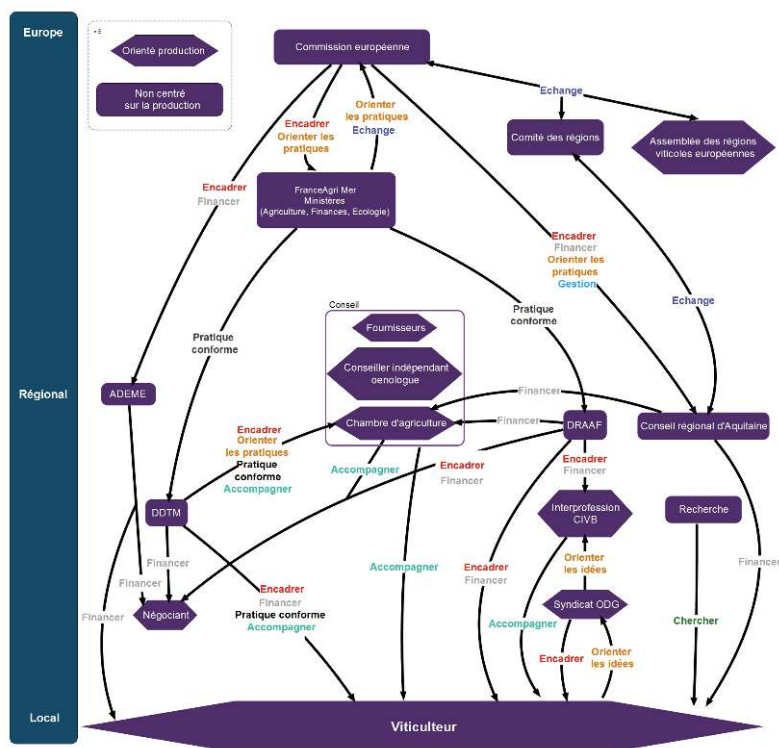
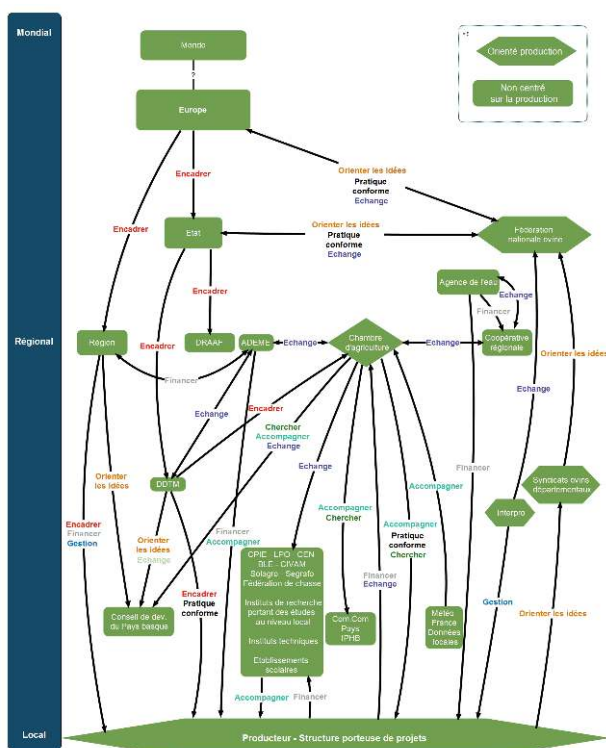


Figure 10. Carte institutionnelle établie à partir du discours des agents d'encadrement en lien avec le secteur pastoral / Supervisory agents of pastoral sector's institutional mapping.



- 47 Ce constat se trouve largement confirmé par l'analyse des connections établies par les acteurs interrogés entre les différentes institutions (Figure 12). Les viticulteurs ont ainsi une vision très claire de la filière et des sphères dans lesquelles ils ont de l'influence comme en témoigne ce viticulteur : *« Donc la question est de savoir si on arrive à influencer assez le comité national [de l'INAO]. On va dire qu'on peut mieux faire, mais y'a eu pire, on s'est amélioré »* (viticulteur 1). Mais s'ils ont conscience du rôle qu'ils jouent dans les mesures adoptées, ils insistent fortement sur la contrainte des normes qu'ils ont eux-mêmes contribuées à mettre en place :

« Ben nous-mêmes, l'ODG, on se crée nos propres références. On est partie prenante dans la rédaction des cahiers des charges. Même si le cahier des charges est demandé par l'Europe via l'INAO, l'INAO va le transmettre à l'ODG et l'ODG va le transmettre à l'opérateur. » (viticulteur 4)

« On a eu besoin de personne pour se créer une usine à gaz, tout seul ! » (viticulteur 1)

« Mais l'ODG c'est vous ? » (enquêteur)

« L'ODG c'est nous. » (viticulteur 4)

« Par contre l'INAO, c'est plus vous ? » (enquêteur)

« C'est en partie nous, mais c'est plus compliqué. » (viticulteur 1)

« Les orientations prises sont soumises à l'acceptation de l'INAO dans tous les cas. » (viticulteur 3)

« L'INAO, ce sont quasiment que des agriculteurs qui siègent, mais ensuite c'est un jeu de pouvoir. Au jour d'aujourd'hui, on parle de décisions réfléchies avec des experts, etc., mais il faut se dire que ces décisions-là sont plutôt des deals à la petite semelle que des décisions réfléchies, "je te donne ça si tu me donnes ça". » (viticulteur 2) »

- 48 La nécessité d'appliquer et de respecter la réglementation et les contrôles dont ils font l'objet reviennent ainsi très régulièrement dans leur discours comme le souligne la surreprésentation (Figure 12) des connecteurs relatifs aux « pratiques conformes » et à l'encadrement (« encadrer »).
- 49 Les agents d'encadrement s'affirment quant à eux surtout comme des médiateurs, des traducteurs, qui permettent aux producteurs de s'approprier des politiques publiques de plus en plus mouvantes, mais ils n'insistent pas tous sur les mêmes fonctions. Dans le domaine pastoral, le poids des subventions du second pilier de la PAC les pousse à travailler en étroite relation avec la recherche appliquée (« chercher/comprendre ») ainsi qu'avec les autres acteurs du territoire, notamment les environnementalistes (« échange/coopération »). Les encadrants du secteur vitivinicole reconnaissent également le rôle qu'ils ont à jouer dans la sensibilisation des producteurs aux enjeux environnementaux (« orientation des idées »), mais insistent davantage sur leur fonction d'accompagnateur et sur le caractère contraignant des réglementations (« controverse » ; « pratique conforme »).

Figure 11. Les catégories d'action évoquées par les participants des 3 FG / The categories of action mentioned by the 3 FG's participants.

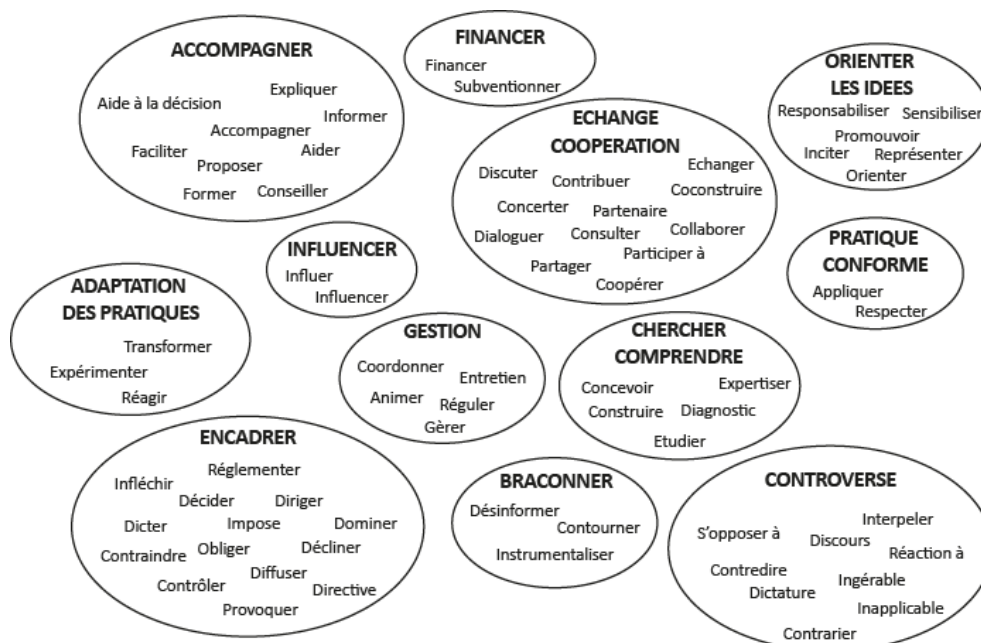
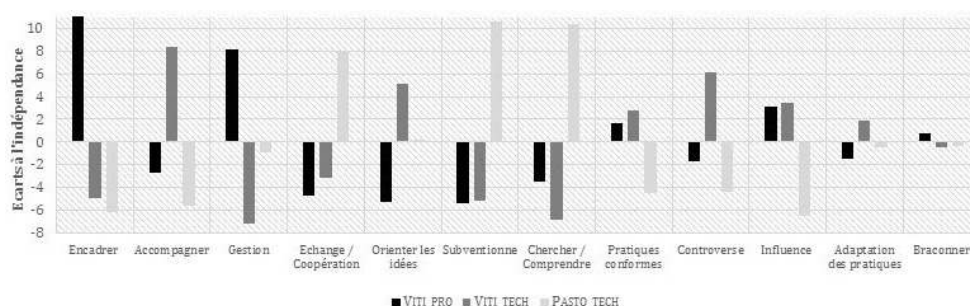
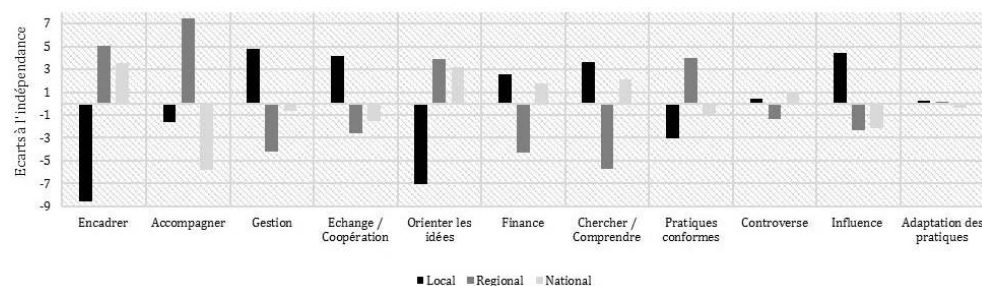


Figure 12. Focus-groupes et type de relation entre acteurs : test du Khi 2 et graphique des écarts à l'indépendance / Focus-groups and type of relationship between actors : Chi-square test and graph of deviations to the independence.



Les écarts positifs correspondent aux éléments sur représentés, c'est-à-dire présentant un nombre d'occurrences supérieur à celui qu'on devrait attendre en situation d'indépendance. À l'inverse les écarts négatifs correspondent aux éléments sous-représentés. Indicateurs du test du Khi2 : Khi2 = 82,98 ; V de Cramer = 0,28 ; P = <0,01 ; Ddl = 22 : la relation est très significative.

Figure 13. Échelle d'action et type de relation entre acteurs : test du Khi 2 et graphique des écarts à l'indépendance / Scale of action and type of relationship between actors : Chi-square test and graph of deviations to the independence.



Indicateurs du test du Khi2 ; Khi2 = 37,38 ; V de Cramer = 0,21 ; P = <0,01 ; Ddl = 20 : la relation est significative.

- 50 Le rôle des différents échelons politico-administratifs semble ainsi clairement identifié par les acteurs encadrant la production (Figure 13). Si tous soulignent leur place d'accompagnateur, les agents des services décentralisés et déconcentrés insistent sur leur fonction d'encadrement (en veillant notamment au bon respect des règles et des normes établies) et le rôle qu'ils ont à jouer dans la sensibilisation des producteurs aux enjeux environnementaux (« orientation des idées »). Les agents agissant en région se positionnent davantage comme des médiateurs, des accompagnateurs appliquant et veillant au respect des mesures venues du haut (« pratiques conformes »), alors que les agents d'encadrement œuvrant au côté des agriculteurs insistent sur l'importance de l'échange et de la coopération dans leur métier et s'affirment comme des animateurs (« gestion ») du secteur et du territoire, en étroite relation avec le domaine de la recherche. Les modalités d'intervention varient ainsi clairement selon l'échelle d'action de l'institution, et malgré la volonté générale de privilégier la participation, on retrouve bien dans le discours des acteurs le schéma classique *top down* d'un national qui donne les grandes orientations, l'échange ne se faisant que localement, voire au niveau régional. Mais si les acteurs œuvrant dans l'élevage s'inscrivent pleinement dans ce schéma, les viticulteurs revendiquent leur capacité à faire remonter leurs préoccupations et donc d'être en partie écoutés (via un lobbying important et une ODG très puissante). Or, si ces divergences s'expliquent en partie par le poids et la structure des deux filières, elles sont également étroitement liées à une très inégale territorialisation des deux secteurs étudiés qui contribue à expliquer les modalités variées d'appropriation du changement environnemental.

Discussion : la dimension territoriale des politiques environnementales

- 51 Depuis les années 90 et après de longues années de déterritorialisation de l'agriculture ayant poussé à une spécialisation des exploitations, on observe en effet un mouvement de reterritorialisation de l'agriculture elle-même et des politiques qui l'encadrent, mouvement qui se manifeste sous différentes formes.

Type 1 : la décentralisation

- 52 Avec la troisième phase de décentralisation que la France connaît actuellement, on observe d'abord un renforcement du poids des échelons politico-administratifs locaux qui prennent une place croissante dans les choix et l'application des politiques agricoles (Berriet-Sollicec *et al.*, 2009). La prise en charge de compétences agricoles par les collectivités territoriales et l'opportunité offerte aux régions (loi de modernisation de l'action publique de janvier 2014) d'assurer l'autorité de gestion des fonds européens (alors que jusqu'à présent, la France avait choisi de confier la fonction d'autorité de gestion des fonds structurels aux services déconcentrés de l'État) marque ainsi une étape importante de la décentralisation des politiques agricoles.

Type 2 : la valorisation des systèmes alimentaires territorialisés

- 53 Cette territorialisation passe par les systèmes alimentaires territorialisés s'appuyant sur la spécificité des lieux de production. Après le succès rencontré par les formes de territorialisation « normative » (Offner, 2006) via des signes de qualité ancrés dans un territoire (IGP, AOP, AOC, etc.), ce sont les formes de production locales dans leur diversité (marchés, AMAP, Ruches, magasins de producteurs, etc.) qui sont plébiscitées par des consommateurs à la recherche d'aliments produits localement. Cette dynamique entraîne un « *renforcement de la dimension territoriale des politiques sectorielles* » et des projets portés par les collectivités territoriales qui cherchent à encourager l'adaptation de la « *production et de la consommation aux conditions locales* » (spécificités du milieu et de la demande) (Berriet-Sollicec et Trouvé, 2010 : 398). La labélisation AOP des deux secteurs étudiés (Ossau-Iraty et Bordeaux-Bordeaux Supérieur) relève de cette dynamique et témoigne de l'importance de ces formes de mobilisation des territoires locaux pour les deux filières. On revendique fortement une agriculture ancrée dans les territoires, une assise locale de la production (Rieutort, 2009 : 43).

Type 3 : la déssectorisation

- 54 Ce mouvement s'accompagne d'une certaine déssectorisation de la PAC via la mise en place du second pilier depuis 2003 : la montée des politiques de développement local s'adressant à l'ensemble des acteurs du monde rural et non plus uniquement aux agriculteurs (Berriet-Sollicec et Trouvé, 2010). Il s'agit ainsi de rompre avec des pratiques sectorielles, spécialisées ou pensées en silo, pour les articuler à d'autres sphères que la seule sphère agricole, l'agriculture n'étant plus considérée comme indépendante du territoire qu'elle façonne et dans lequel elle s'inscrit. Si cette déssectorisation des politiques agricoles implique un accès des acteurs non agricoles aux aides financières (développement rural intégré et multifonctionnalité de l'agriculture), elle encourage surtout une « *ouverture des instances de débat et de décisions* » (Berriet-Sollicec et Trouvé, 2010 : 400) aux acteurs non agricoles (via les DOCOB¹⁷ et les MAE-MAEC¹⁸ par exemple).

Type 4 : la reterritorialisation des pratiques agricoles

- 55 Outre ces 3 formes décrites dans la littérature, la montée des préoccupations environnementales s'affirme aujourd'hui à travers la multiplication des politiques

environnementales qui touchent la sphère agricole et accompagnent les grandes notions au cœur de la gouvernance environnementale mondiale comme les services écosystémiques et l'agroécologie. Cet ensemble implique de repenser le lien plus large entre milieu et activité agricole en valorisant certaines formes de reterritorialisation des pratiques, bien au-delà d'une simple dimension normative. La valorisation d'une production agroécologique ou génératrice de services écosystémiques repose en effet sur la réintroduction de boucles écosystémiques dans des systèmes productifs, et va à l'encontre de l'agriculture standardisée et technicisée diffusée depuis la seconde révolution agricole qui a mis à distance la nature dans l'acte productif, s'en isolant parfois presque complètement. Elle implique une prise en compte de la diversité des conditions locales et repose donc sur une territorialisation des initiatives, c'est-à-dire une adaptation des pratiques au territoire, au milieu et à la conduite de chaque exploitation. Outre les trois formes de territorialisation précédemment évoquées on peut donc considérer que la volonté de renaturalisation des processus productifs qui marque les politiques agricoles récentes incite les agriculteurs comme les agents d'encadrement à tendre vers une certaine reterritorialisation des pratiques agricoles.

Une reterritorialisation différenciée et problématique

- 56 Or, ce mouvement composite de territorialisation de l'activité agricole et des politiques qui l'encadrent (via la décentralisation et la déssectorisation des politiques agricoles ou l'incitation à des formes de territorialisation normatives ou de relocalisation des pratiques agricoles) ne touche pas de la même façon les différentes productions. Si le secteur viticole comme le secteur pastoral sont tous deux marqués par le mouvement de décentralisation et les systèmes alimentaires territorialisés (type 1 et 2), l'élevage s'inscrit bien davantage (bien que non sans difficulté) dans les processus de déssectorisation et de reterritorialisation des pratiques (type 3 et 4).
- 57 Le secteur s'est en effet emparé des questions environnementales (MAEC, semences locales, concours prairies fleuries, recherche appliquée sur les services écosystémiques rendus par les prairies, constitution d'un agroréseau/GIEE¹⁹, etc.) en échangeant et co-construisant des projets avec différents acteurs du territoire (commissions syndicales, associations environnementalistes, collectivités territoriales, etc.). L'importance des aides du second pilier de la PAC pour la profession et le classement en zone Natura 2000 de plus de 70 % du territoire pastoral pyrénéen du département expliquent en grande partie cette démarche à la fois parce que cela implique nécessairement des modes de production compatibles avec l'octroi de ces aides et ce statut de protection, mais également parce que la mise en place des MAEC via les DOCOB, co-construits au cours de débats participatifs, mobilise une pluralité d'acteurs non exclusivement issus du monde agricole. Au contraire, selon Corade *et al.* (2013) les acteurs du territoire et de la filière viticole mènent des « *actions territoriales indépendamment les uns des autres dans une totale indifférence* » et peinent à porter ensemble un projet. Les Schémas de cohérence territoriale (SCOT) élaborés au sein de l'appellation Bordeaux-Bordeaux Supérieur ont ainsi inscrit la préservation des espaces viticoles sans impliquer ou même en informer la filière. Pour les auteurs, une gouvernance territoriale associant l'ensemble des acteurs du territoire de l'appellation reste à inventer.
- 58 Au final, nous aurions donc affaire à un secteur viticole bien moins territorialisé, marqué par une filière très structurée, qui parfois commande à la réglementation, mais qui n'est

pas exempte de garde-fou, notamment du fait de consommateurs et d'une opinion vigilants. Au contraire le secteur pastoral plus territorialisé, plus participatif et plus sensible aux questions de biodiversité et de multifonctionnalité serait plus largement sous domination des politiques nationales et européennes. Ainsi, le mouvement de territorialisation (et ses défis) en cours traduit la volonté de l'État de promouvoir les instances de discussion locales. Cela étant, grevé par le poids de l'autorité centralisée via l'obligation de résultat et l'encadrement par l'administration centrale ou de ses services déconcentrés (Fortier, 2010), ce mouvement ne se traduit pas nécessairement par une meilleure écoute des populations locales par les autorités et reste souvent vécu comme une injonction nationale. La participation locale, inévitablement liée à ce mouvement, s'accompagne certes d'une amélioration des échanges au niveau local, mais une « chape de plomb » semble persister, freinant la remontée des informations et empêchant la mise en place d'un schéma *bottom up*, du moins pour le secteur pastoral. On retrouve bien ici le second modèle du débat public décrit par Callon (1998), où la démocratie technique, méconnaissant les savoirs locaux, semble ignorer les besoins et les projets des producteurs. Une difficulté majeure vient notamment du fait que tant l'intégration de différentes activités sur le territoire, que l'adéquation de différents usages, ne se décrètent pas. Si le territoire est fréquemment convoqué (voire invoqué) dans les politiques environnementales, reste qu'on saisit mal, en pratique ce en quoi consiste « faire du territoire ». Un flou important persiste donc sur l'effort à fournir pour la mise en correspondance de différentes pratiques, pour l'encouragement de formes plus ouvertes de démocratie locale, pour la promotion des instances de consultation et de co-construction des initiatives locales, etc. Si le territoire s'affirme dans l'action publique, et de façon différenciée dans les secteurs agricoles, le défi opérationnel, pour beaucoup, reste entier.

- 59 De fait, une application fonctionnelle et peu réflexive des politiques environnementales ne permet pas de considérer ni de valoriser la diversité des ressorts territoriaux concernés par les rapports entre les sociétés et leur milieu. La confusion entre l'espace normatif de l'action publique, et le territoire, multi-scalaire et bien plus complexe, impliqué dans les problématiques environnementales est un problème récurrent (Reghezza-Zitt, 2015). Du fait de l'exigence d'agir, la tentation est forte de réduire l'action à une simple mise en espace de la réglementation ou des pratiques. L'action bien plus fine, mais aussi bien plus délicate à mener, commence par reconnaître la diversité des formes de peuplement, des sociétés et de leurs territoires. Elle consiste à rendre visibles les multiples ressorts territoriaux qui entrent dans la fabrique des problématiques environnementales, et le cas échéant, à peser dessus (Rebotier, 2012). Dans ce contexte, comprendre le rapport des secteurs au territoire et identifier en quoi la structuration de la filière et sa plus ou moins forte territorialisation marquent l'appréhension du changement environnemental des différents acteurs constitue un enjeu de poids. Les premiers résultats obtenus dans le cadre de cette étude laissent penser que les secteurs très structurés autour de la filière, et délaissant les formes de territorialisation de type 3 et 4, seraient plus sensibles aux enjeux à long terme et à la problématique climatique que les secteurs davantage tournés vers les formes 3 et 4 de territorialisation sous dépendance des aides du second pilier de la PAC et donc bien plus mobilisés par des enjeux réglementaires immédiats. Mais il ne s'agit encore à ce stade que de pistes de recherche qu'il conviendrait d'explorer plus avant.

Remerciements

- 60 Nous remercions les lecteurs anonymes dont les commentaires précis ont permis d'améliorer la forme et le contenu d'un propos délicat et ambitieux. Le double objectif (thématique et épistémo-méthodologique) a largement bénéficié du processus de lecture et de suggestion par les pairs. Nous remercions également les acteurs locaux qui se sont prêtés à l'exercice des focus-groupes et des entretiens, ainsi que Delphine Montagne qui a largement contribué à la conception des illustrations. Cette recherche a été possible grâce au financement par la région Aquitaine du programme CESAR (2011-2014).

BIBLIOGRAPHIE

Angue, K., 2009, Rôle et place de l'abduction dans la création de connaissances et dans la méthode scientifique peircienne, *recherches qualitatives*, vol. 28(2) : 5-94.

Arranz J.M., 2013, Témoignages d'adaptations aux évolutions climatiques. Changements observés dans les prairies permanentes de l'extrême sud-ouest de la France et perspectives pour les systèmes d'élevages herbivores, *Fourrages*, 214, pp. 139-144.

Arribet, C., 2013, *Enjeux liés à l'eau et adaptation au changement climatique de l'élevage de montagne en Pyrénées-Atlantiques*, Mémoire de Master DAST - UPPA, 77p.

Bassett, T. et C. Fogelman, 2013, Déjà vu or something new ? The adaptation concept in the climate change literature, *Geoforum* 48, pp. 42-53.

Berdoulay, V., 1981, *La formation de l'école française de géographie : (1870-1914)*, Paris, Bibliothèque nationale, 245 p.

Berriet-Sollic M. et A. Trouvé, 2010, La politique agricole commune est-elle territoriale ?, dans : Hervieu B. et al. (dir.), *Les mondes agricoles en politique*, Paris, Presses de Sciences Po., pp. 397-413.

Berriet-Sollic M., A.L. Roy et A. Trouvé, 2009, Territorialiser la politique agricole pour plus de cohésion, *Économie Rurale*, 313-314, pp. 129-145.

Bertrand, F. et L. Rocher (Eds.), 2013, *Les territoires face aux changements climatiques*, édition Peter Lang coll., EcoPolis vol. 18, Bruxelles, 269 p.

Bonataux, J., C. Garnier, H. Guicheney et J.-L. Lafon, 2014, *La filière ovins lait en Pyrénées-Atlantiques*, Service Régional de l'Information Statistique, Economique et Territoriale (SRISSET) de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Aquitaine (DRAAF) et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques (DDTM) (coll.), synthèse, fiche n° 9, 17 p.

Brunel, S. et J.-R. Pitte (Eds.), 2010, *Le ciel ne va pas nous tomber sur la tête. 15 grands scientifiques géographes nous rassurent sur notre avenir*, Paris, Jean-Claude Lattès - Société de Géographie.

Brunet, R., R. Ferras et H. Thery, 1992, *Les mots de la géographie*, dictionnaire critique, RECLUS/La Documentation Française, Montpellier, Paris, ISBN 2-11-002852-1, 470 p.

- Callon, M., 1998, Les différentes formes de démocratie technique, *Annales des mines*, 9, pp. 63-73.
- Chartier, D. et E. Rodary, Eds., 2016, *Manifeste pour une géographie environnementale. Académique*, Paris, Presses de Science-Po, 440 p.
- Corade, N., J.C. Hinnewinkel et H. Velasco-Graciet, 2013, La crise territoriale des appellations viticoles du Nord de l'Aquitaine, *Sud-Ouest européen*, 36 [En ligne] URL : <http://soe.revues.org/504>, Consulté le 21 avril 2016.
- Dahan Dalmedico, A., 2007, *Les modèles du futur. Changement climatique et scénarios économiques : enjeux scientifiques et politiques*, Paris, La Découverte, pp. 113-139.
- David, A., 1999, *Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion*. Actes de la VIII^e Conférence de l'Association internationale de management stratégique (AIMS 1999, Chatenay-Malabry), Paris, École centrale, 26-28 mai, 23 p.
- Duchêne, E. et C. Schneider, 2005, Grapevine and climatic changes : a glance at the situation in Alsace, *Agron. Sustain. Dev.*, 25, pp. 93-99.
- Eychenne, C., 2012a, Quelles incursions du territoire dans l'évolution d'une politique sectorielle ? Discours et représentations autour de l'agriculture de montagne, *Sud-Ouest Européen*, 34, pp. 9-20.
- Eychenne, C., 2012 b, Le plan de soutien au pastoralisme pyrénéen ou l'impossible territorialisation de l'action publique agricole ? *Sud-Ouest Européen*, 34, pp. 21-38.
- Fallery, B. et F. Rodhain, 2007, *Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : lexicale, linguistique, cognitive, thématique*, XVI^e Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique AIMS, Montréal, Canada. AIMS, pp. 1-16.
- Fortier, A., 2010, Quand la concertation produit de l'évitement. La mise en œuvre de Natura 2000 en région Nord-Pas de Calais, *Développement durable et territoires* [En ligne], URL : <http://developpementdurable.revues.org/4602>. Consulté le 11 mai 2016.
- Garcia, P.-O., 2015, *Sous l'adaptation, l'immunité. Étude sur le discours de l'adaptation au changement climatique*. Grenoble, Grenoble Alpes. Doctorat.
- Gladly, M. et F. Leimdorfer, 2015, Usages de la lexicométrie et interprétation sociologique, *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, vol. 127, pp. 5-25.
- Hinnewinkel, J.C., 2007, *Le vignoble bordelais à l'épreuve du changement de climat*, Actes du colloque « Réchauffement climatique, quels impacts probables sur les vignobles », Dijon - Beaune, [En ligne] URL : http://chaireunesco-vinetculture.u-bourgogne.fr/colloques/actes_clima/Actes/Article_Pdf/Hinnewinkel.pdf. Consulté le 11 mai 2016.
- Jenny, J., 1999, Pour engager un débat avec Max Reinert à propos des fondements théoriques et des présupposés des logiciens d'analyse textuelle, *Langage et société*, 90 (1), pp. 73-85.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 2008, *L'analyse du discours en interaction : quelques principes méthodologiques*, II^e Simposio Internacional de Analise Critica do Discurso, VIII ENIL 2007, Faculdade de Filosofia, Letras e Ciencias Humanas, Sao Paulo, dezembro 2008, 20p. [En ligne] URL : http://www.fflch.usp.br/dlc/enil/pdf/Artigo_Catherine_Kerbrat_Orecchioni.pdf. Consulté le 07 juin 2016.
- Lafon, C., 2016, La Gironde très exposée aux pesticides : l'enquête choc de "Cash investigation", *Sud-Ouest*, [En ligne] URL : <http://www.sudouest.fr/2016/02/02/la-gironde-tres-exposee-aux-pesticides-l-enquete-choc-de-cash-investigation-2261809-706.php>. Consulté le 11 mai 2016.

- Lejeune, C., 2010, Montrer, calculer, explorer, analyser. Ce que l'informatique fait (faire) à l'analyse qualitative, *Recherches Qualitatives – logiciels pour l'analyse qualitative*, 9, pp. 15-32. [En ligne] URL : <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>. Consulté le 11 mai 2016.
- Le Treut, H (sous la dir. de), 2013, *Les impacts du changement climatique en Aquitaine. Un état des lieux scientifique*, Presses Universitaires de Bordeaux et LGPA-Editions, Collection "Dynamiques Environnementales-A la croisée des sciences", 367 p.
- Lévy, J. et M. Lussault, 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- Metzger, P. et J. Robert, 2015, *Rapports de domination dans la production des sciences sociales sur l'environnement et les risques : la recherche piégée entre critique radicale et utilité sociale*. C. E. e. r. d. domination. Paris.
- Moreau, A., M.-C. Dedienne, L. Letrilliart, M.-F. Le Goaziou, J. Labarère et J.-L. Terra, 2004, Méthode de recherche : s'approprier la méthode du Focus Group, *La Revue du Praticien – Médecine Générale*, 645(18), pp. 382-384.
- Normand, A., 2014, Proposition pour l'induction en analyse du discours, *Approches inductives : Travail intellectuel et construction des connaissances*, vol. 1(1), pp. 11-37.
- Offner, J.-M., 2006, Les territoires de l'action publique locale. Fausses pertinences et jeux d'écarts, *Revue française de science politique*, 65/1, pp. 27-47.
- O'Keefe, P., K. Westgate et B. Wisner, 1976, Taking the naturalness out of natural disasters, *Nature* 260 (5552), pp. 566-567.
- Paindorge, M., J. Kerneis et V. Fontanieu, 2015, Analyse de données textuelles informatisée : l'articulation de trois méthodologies, avantages et limites, *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, vol. 11 (1), pp. 65-92.
- Passeron, J.-C., 1991, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan., 408 p.
- Passeron, J.-C., 1996, L'espace mental de l'enquête (II). L'interprétation et les chemins de la preuve, *Enquête* 3, pp. 89-126.
- Popper, K., 1973, *La Logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot.
- Rebotier, J., 2012, Une approche territoriale des risques. Un outil pour le chercheur, critique et réflexif, *Géographie et Cultures* 81, pp. 77-90.
- Rebotier, J., 2013, Enjeux et défis des politiques locales d'adaptation au changement climatique en Aquitaine, *Geographicalia*, 63-64, pp. 157-176.
- Rebotier, J. et C. Audouit, 2015, L'adaptation en tension, *Développement Durable et Territoires* 6(3), [En ligne] URL : <https://developpementdurable.revues.org/11033>.
- Reghezza-Zitt, M., 2015, Territorialiser ou ne pas territorialiser le risque et l'incertitude. La gestion territorialisée à l'épreuve du risque d'inondation en Île-de-France, *L'espace politique* 26(2), [En ligne] URL : <http://espacepolitique.revues.org/3543>. Consulté le 09 juin 2016.
- Région Aquitaine, 2011, *Défi Aquitaine Climat. Plan Climat Energie Territorial*. Bordeaux, 138p.
- Rieutort, L., 2009, Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture, *Information Géographique*, 73 (1), pp. 30-48.
- Roy, N. et R. Garon, 2013, Étude comparative des logiciels d'aide à l'analyse de données qualitatives : de l'approche automatique à l'approche manuelle, *Recherches qualitatives : la*

reconnaissance de la recherche qualitative dans les champs scientifiques – vol. 32(1), pp. 154-180. [En ligne] URL : <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>. Consulté le 9 juin 2016.

Shove, E., 2010, Beyond the ABC : climate change policy and theories of social change, *Environment and planning*, 42, pp. 1273-1285.

Simonet, G., 2009, Le concept d'adaptation : polysémie interdisciplinaire et implication pour les changements climatiques, *Natures Sciences Sociétés* 17(4), pp. 392-401.

Simonet, G., 2016, De l'ajustement à la transformation : vers un essor de l'adaptation ?, À paraître dans DDT.

Soussana, J.-F. (Ed.), 2013, S'adapter au changement climatique, *Agriculture, écosystèmes et territoires*, Versailles, Quae.

Sud-Ouest, 2014, Des traces de pesticides détectées dans les cheveux des enfants, *Sud-Ouest*, Publié le 29/04/2014, [En ligne] URL : <http://www.sudouest.fr/2014/04/29/des-traces-de-pesticides-detectees-dans-les-cheveux-des-enfants-1539524-706.php#article-comment>

Sud-Ouest, 2016, Les vins de Bordeaux veulent "sortir des pesticides", *Sud-Ouest*, Publié le 25/04/2016, [En ligne] URL : <http://www.sudouest.fr/2016/04/25/sortir-des-pesticides-est-l-objectif-des-vins-de-bordeaux-annonce-bernard-farges-2341092-713.php>.

Sud-Ouest Européen, 2014, *Adaptations aux changements environnementaux et territoires*, numéro spécial, 37, pp. 5-116.

Vayda, A. et B. Walters, 1999, Against Political Ecology, *Human Ecology* 27(1), pp. 167-179.

NOTES

1. <http://www.colloque.ird.fr/geographie-ecologie-politique/>
2. Dispositif réglementaire et consultatif à l'origine des lois dites Grenelle 1 et 2 en France, adoptées en 2009 et 2010, et portant sur l'environnement et le développement durable (notamment l'énergie, le climat, l'adaptation).
3. « Appellation d'origine contrôlée » (label français) et « Appellation d'origine protégée » (label européen).
4. En réalité cinq FG ont été réalisés dans le cadre de cette étude, mais deux d'entre eux ne sont pas exploités ici. Le premier, regroupant des étudiants de l'université, avait pour vocation de tester la grille d'entretien et a permis de procéder à certains ajustements. Le second, convoquant des membres d'associations investies dans les questions environnementales, devait permettre d'obtenir un troisième type de discours de la part d'organismes agissant dans la sphère productive via une entrée environnementale. Mais les associations ayant répondu à nos sollicitations n'étant que peu en rapport avec les deux secteurs productifs étudiés, nous avons choisi de ne pas mobiliser ce FG dans cet article malgré l'intérêt des propos tenus.
5. Pour les structures d'encadrement du secteur pastoral : le GISid 64, la chambre d'agriculture 64 et EHLG, l'IPHB, FranceAgri Mer, la DDTM, la région et l'ADEME.
Pour les structures d'encadrement du secteur vitivinicole : la chambre d'agriculture 33 (service vigne et vin), FranceAgri Mer, la DDTM, la région, le Conseil Général, le CIVB (Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux) et la FGVB (Fédération Des Grands Vins De Bordeaux).
6. On rappelle que les participants d'un focus-groupe ont des caractéristiques communes et homogènes en lien avec le thème abordé et qu'ils sont volontaires. Leur sélection vise à panacher les opinions pour faire émerger différents points de vue sur le sujet. Il ne s'agit pas ici d'être représentatif de la population source (Moreau *et al.*, 2004), mais plutôt de faire émerger ce qui

fait sens pour les acteurs et d'identifier des unités sémantiques. Ainsi ce travail doit être vu comme un éclairage, une analyse en amont, destinée à alimenter le débat.

7. Pour une meilleure compréhension, le terme de sous-groupe ne doit pas être confondu avec celui de focus-groupe (FG). Les FG correspondent aux trois réunions organisés lors de la phase d'entretien : deux des FG regroupaient respectivement les agents d'encadrement œuvrant dans le domaine pastoral et vitivinicole, alors que le troisième rassemblait des viticulteurs-producteurs. Un sous-groupe correspond quant à lui à un corpus de discours recréé lors de la phase d'analyse. Nous en avons distingué sept (tel qu'indiqué dans la Figure 2) en regroupant les discours de plusieurs individus sur les trois FG, en fonction de trois déterminants : leur échelle d'action (nationale - régionale - locale), leur profession (agents d'encadrement - producteur) et leur secteur d'activité (viticulture ou pastoralisme).

8. Nous avons eu recours à une version lemmatisée du texte, c'est-à-dire que l'analyse lexicale a porté sur une version « nettoyée » du texte. Pour reprendre le propos de Fallery et Rodhain (2007), les mots sont en quelque sorte « déshabillés » de leur forme grammaticale. L'utilisation de la forme lemmatisée du texte, très fréquente, fait l'objet de débats et de réflexions dans la communauté des chercheurs utilisant des logiciels. Divers points d'achoppement perdurent depuis les années 1990. Des chercheurs comme Jacques Jenny, sociologue, avaient ouvert le débat, en particulier avec Max Reinert (créateur d'Alceste) autour de la question de la lemmatisation, mais aussi de l'impact sur les résultats du découpage arbitraire du texte en unité de mesure statistique, de l'entrée lexicale constitutive du « *paradigme des mots-clés qui gouvernent nos pensées bien au-delà de l'activité documentaire* ». Il avait par ailleurs attiré l'attention sur les limites d'une approche reposant essentiellement sur les occurrences de mots (présupposé fréquentiste) par opposition aux méthodes manuelles plus sensible aux intuitions (présupposé intuitionniste). Il plaidait *in fine* pour « *une synthèse intelligente des démarches fréquentiste et intuitionniste* », de la même manière qu'on peut proposer une démarche couplant inductif et déductif dans une démarche abductive ou encore transductive (Jenny, 1999 : 78).

9. Lors du traitement, nous avons choisi de sélectionner le discours sur une base lexicale en identifiant des marqueurs temporels et en les classant en trois catégories de vocabulaire :
relatif au passé : passé, passéiste, ancien, auparavant, autrefois, hier, siècle ;
relatif au présent : immédiat, immédiatement, aujourd'hui, urgent, urgence, récemment, récent, rapide, rapidement, maintenant, avant que, en ce moment, en cours, en train de ;
relatif au futur : demain, à venir, avenir, futur, à long terme.

Seul le vocabulaire présent dans le corpus apparaît ici, mais la recherche initiale a porté sur un vocabulaire plus riche, non nécessairement conservé car non présent. Il en est de même pour le vocabulaire relatif à la réglementation ou aux modes d'action présenté plus loin.

10. Le vocabulaire mobilisé lors des FG a été classé selon trois catégories :
relatif au réglementaire : réglementaire, règlement, règle, réglementairement, réglementer, réglementation ;
relatif aux aides : aide financière, aide technique, aide à la décision, aider ;
relatif à la norme : sanitaire, sanitairement, qualitatif, qualité.

11. Plantes de régions intertropicales présentant un meilleur rendement photosynthétique, ayant développé des alternatives leur permettant une meilleure adaptation à la chaleur et l'aridité.

12. La taille des mots est proportionnelle à leur occurrence et la couleur n'a pas de signification. L'analyse a porté sur le texte nettoyé (lemmatisé et sans les mots outils de la langue). Nous avons également extrait de l'analyse le vocabulaire central de notre questionnement à savoir les termes « changements, mutation, évolution » et « environnement, environnemental » afin de bien faire ressortir quels champs sémantiques ont été spontanément utilisés.

13. Si les mouvements des troupeaux se sont considérablement simplifiés, les éleveurs continuent à valoriser des milieux très différents altitudinalement, fonctionnellement et

botaniquement. Or cette valorisation de milieux variés, impactés différemment par les aléas climatiques, permet aux éleveurs d'ajuster la conduite des troupeaux en fonction des ressources disponibles (Arranz, 2013).

14. Institut National des Appellations d'Origine.

15. Institution Patrimoniale du Haut-Béarn (IPHB) ; Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) ; Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE).

16. Conservatoire d'Espaces Naturels

17. Documents d'objectifs permettant la gestion des sites Natura 2000.

18. Mesures agro-environnementales « territorialisées » puis « climatiques » depuis 2015.

19. Groupement d'Intérêt Écologique et Économique

RÉSUMÉS

Face à la montée en puissance de la question climatique tant dans la sphère politique que scientifique, cette contribution s'intéresse au sens que recouvre le changement environnemental pour les acteurs du secteur agricole en s'appuyant sur le pastoralisme et la viticulture en Aquitaine (France). Partant de l'idée que les représentations du changement environnemental sont étroitement liées à la filière, au type de profession (producteur, technicien, agent administratif, etc.) ou à l'échelle d'action, elle confronte les discours des agents d'encadrement et des producteurs viticoles et pastoraux d'Aquitaine, afin d'identifier les différentes modalités d'appréciation. L'étude est basée sur une analyse manuelle et semi-automatique des discours collectés durant des sessions de focus-groupe. Grâce à des bases thématiques solides et à une présentation méthodologique très didactique, une forte perspective épistémologique permet de prendre du recul quant aux reconstructions *a posteriori* du raisonnement, qui s'avèrent conventionnelles dans l'activité de recherche. Les résultats consolidés pointent l'importance accordée par tous les acteurs à la dimension réglementaire qui accompagne les problématiques environnementales, alors qu'au contraire la question climatique reste à la marge de leurs préoccupations, notamment dans le secteur pastoral. L'étude invite par ailleurs à questionner les formes et leviers de l'action publique dans le domaine agricole en montrant en quoi l'organisation des secteurs productifs (plus territorialisée – pastoralisme – ou plus verticale – viticulture) constitue un élément fondamental de compréhension des différences de représentations et de stratégies liées au changement environnemental.

In the face of growing concerns linked to climate issue in both the scientific and the political arenas, this contribution addresses the meaning and scope of environmental change for different actors involved in pastoral and wine production sectors in the Aquitaine region of France. It states that the representations of environmental change are closely linked to the specificities of agricultural sectors, the kind of professional activities (such as farming, technics, administration, among others), and the levels of intervention (from the European to the local scale). The paper compares the discourses of different actors in both production sectors. It builds on both computer-assisted and manual analysis of discourses collected during focus-groups. Drawing on a strong thematic research and a didactic presentation of the methodology, a critical epistemological statement allows addressing the apparently normal scientific demonstration process. The latter appears to be a current and conventional process in research activities, implying posterior rearrangements that are not always made visible. Results show at last how

important the regulatory dimension of environmental change can be for all actors. Climatic aspects remain a marginal concern, especially in the pastoral sector. Additionally, the study critically engages with the main drivers through which public action is implemented in agriculture. Indeed, the paper stresses how relevant the organization of the productive sectors is (be it a local and place-based organization – pastoral sector ; or a more institutional and vertical one – wine production sector) in framing representations and strategies linked with environmental change.

INDEX

Mots-clés : changement environnemental, territoire, climat, réglementaire, pastoralisme, viticulture, analyse assistée par ordinateur

Keywords : environmental change, territory, climate, regulation, pastoralism, wine production, computer-assisted analysis

AUTEURS

MARION CHARBONNEAU

GAËLLE DELETRAZ

JULIEN REBOTIER